

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN  
DES STATISTIQUES ET DE LA  
COOPÉRATION INTERNATIONALE

-----  
DIVISION DES STATISTIQUES ET DES  
ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
-----

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail  
-----

**Dimensions Sociales  
de l'Ajustement et du Développement  
(D S A D)**

**ENQUÊTE PRIORITAIRE**

ENQUÊTE PRIORITAIRE SUR LES CONDITIONS DE VIE  
DES MÉNAGES



**RESULTATS DE BANGUI**

ENQUÊTES CENTRAFRICAINES AUPRES DES MÉNAGES  
B.P. 696 BANGUI (RCA) TEL: 61 73 10

Financement: I D A / R C A

ANNEE 1993

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>QUELQUES RESULTATS GENERAUX.....</b>	<b>3</b>
<b>LES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES.....</b>	<b>4</b>
<b>OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE PRIORITAIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>DEMOGRAPHIE.....</b>	<b>8</b>
<b>EDUCATION ET ALPHABETISATION.....</b>	<b>13</b>
<b>SANTE ET ANTRHOPOMETRIE.....</b>	<b>22</b>
<b>LOGEMENT ET EQUIPEMENTS.....</b>	<b>28</b>
<b>EMPLOI.....</b>	<b>36</b>
<b>MIGRATION POUR EMPLOI.....</b>	<b>50</b>
<b>ACCES AUX SERVICES.....</b>	<b>51</b>
<b>AGRICULTURE.....</b>	<b>54</b>
<b>ACTIVITES OU ENTREPRISES NON AGRICOLES.....</b>	<b>59</b>
<b>DEPENSES - REVENUS - AVOIRS DES MENAGES.....</b>	<b>65</b>
<b>ANNEXES</b>	

## INTRODUCTION

L'application des différents Programmes d'Ajustement Structurel en République Centrafricaine depuis 1987 et la crise persistante que connaît le pays a eu, sur les différentes couches de la population, des impacts considérables qu'il est important de mesurer.

La connaissance de l'évolution des conditions de vie des ménages est devenue une priorité permettant d'établir des stratégies de développement économique et social sur des données fiables.

Pour faire face aux besoins sans cesse croissants d'éducation, de santé, de logement, de consommation et d'emploi, il importe non seulement de mettre en place des structures et des moyens pour les appréhender, mais également prendre les dispositions pour le suivi et la prévision de leur évolution.

C'est dans ce contexte qu'en 1991, lors de la conception du PAS III, le Gouvernement de la République Centrafricaine a sollicité et obtenu auprès de l'IDA ( Agence Internationale pour le Développement ) un crédit pour la réalisation des programmes sur les Dimensions Sociales de l'Ajustement et du Développement ( D.S.A.D ). L'objectif de ce projet est d'intégrer les dimensions sociales dans les programmes d'Ajustement Structurel, les programmes d'actions prioritaires ainsi que les programmes à moyen et long terme de lutte contre la pauvreté et les efforts entrepris pour faire participer les groupes défavorisés au processus de croissance. Ceci permettra:

- i) de créer et mettre à jour des bases de données sur les dimensions sociales de l'ajustement;
- ii) de réaliser des études axées sur les dimensions sociales de l'ajustement permettant d'identifier les groupes vulnérables des politiques d'ajustement;
- iii) d'élaborer et suivre, dans leur évolution, des politiques sociales ainsi que des programmes et projets de lutte contre la pauvreté dans le cadre des futures opérations d'ajustement structurel.

Ce vaste programme intervient dans les domaines suivants:

- Intégration des dimensions sociales dans la définition des politiques de développement,
- Femme et développement,
- Formation des jeunes ruraux,
- Formation des enseignants,
- Evaluation des Bénéficiaires,
- Enquêtes Centrafricaines auprès des ménages.

Le volet "Enquêtes Centrafricaines auprès des ménages (ECAM)", est logé au sein de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques du Ministère de l'Economie, du Plan, des Statistiques et de la Coopération Internationale.

L'ECAM est chargé de réaliser, sur une période de quatre années, une série d'enquêtes dénommées:

- Enquête Prioritaire dont le but est de fournir des informations rapides sur les conditions de vie de ménages, à travers un certain nombre d'indicateurs socio-économiques.

- Enquête Intégrée qui a pour objectif d'analyser tous les aspects des conditions de vie des ménages.
- Enquête Communautaire dont le but est de fournir des informations intermédiaires entre les ménages et le niveau macroéconomique.

Ce document présente les résultats de la première Enquête Prioritaire réalisée auprès des ménages de la ville de Bangui en Octobre 1992.

Cette opération s'est déroulée dans un contexte social assez particulier (tensions sociales), ce qui pourrait affecter non seulement la qualité des résultats, mais également le niveau des grandeurs observées.

Les résultats présentés ici sont purement descriptifs, car l'objectif de l'Enquête Prioritaire n'est pas d'expliquer les phénomènes socio-économiques, mais de fournir rapidement des indicateurs de base.

Le plan du document s'articule autour des thèmes suivants:

- 1) Démographie
- 2) Education et Alphabétisation
- 3) Santé et Anthropométrie
- 4) Logement et équipement
- 5) Emploi
- 6) Migration pour causes d'emploi
- 7) Accès aux services
- 8) Agriculture
- 9) Entreprises non agricoles
- 10) Dépenses, Revenus et Avoirs des ménages.

Les résultats de l'enquête permettent de dégager les constats suivants:

- 1) une situation peu encourageante de la scolarisation des enfants qui, de plus en plus, abandonnent le système éducatif sans une bonne formation pour aborder de manière précoce la vie active;
- 2) un chômage qui atteint 20% de la population active, surtout celle des jeunes âgés de 15 à 30 ans. Avec le recul du secteur privé moderne et le peu de recrutement dans la Fonction Publique, le seul refuge reste le secteur informel qui demeure encore fortement artisanal;
- 3) des conditions de vie qui sont loin d'être les meilleures: moins de la moitié des ménages (45%) consomment de l'eau potable et seulement 10% ont accès à l'électricité dans la capitale;
- 4) une disproportion dans la répartition du revenu: 70% des ménages ont un revenu inférieur à la moyenne.

**NB: Sauf indications contraires, tous les tableaux du présent document sont issus des données de l'Enquête Prioritaire de la République Centrafricaine effectuée en 1992 et ont donc pour source EP RCA 1992.**

## QUELQUES RESULTATS GENERAUX.

La répartition par arrondissement des 1240 ménages enquêtés se présente de la manière suivante:

Arrondissement	Effectifs	Fréquences
2ème	180	14,5
3ème	260	21,0
4ème	120	9,7
5ème	320	25,8
6ème	100	8,1
7ème	140	11,3
8ème	120	9,7
Total	1240	100,0

Sur les 1240 ménages choisis initialement, 1147 ont accepté de se soumettre à l'interview, ce qui représente un taux d'acceptation de 92,5%. 93 ménages ( soit 7,5% de l'ensemble) ont refusé l'interview (pour diverses raisons) et ont été remplacés par des ménages de réserve.

Parmi les interviewés, 939 chefs de ménage ( soit 75,5% ) étaient présents dans leur foyer au moment de l'interview; 87% ont affirmé ne s'être pas absentés durant les 12 derniers mois précédant l'interview.

90,6% des interviews se sont déroulées en langue nationale et 8,5% en français; la présence d'un interprète a été sollicitée lorsque l'interview s'est déroulée en langue vernaculaire (0,9%).

## LES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISES

### **Ménage:**

C'est l'unité d'observation de l'Enquête.

Le ménage est défini comme un groupe de personnes dormant habituellement dans le même logement, ayant partagé leurs repas pendant au moins six des douze derniers mois précédant l'interview et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

### **Groupe Socio-Economique (GSE)<sup>(1)</sup>**

Le GSE est le principal élément d'analyse de l'Enquête Prioritaire. Il est déterminé à partir de deux critères: le statut dans l'occupation principale du chef de ménage et son lieu de résidence.

Les GSE sont donc déterminés a priori sans tenir compte de la structure du revenu des ménages qui les composent.

Pour la ville de Bangui, on a retenu les GSE suivants:

**GSE1** : les chefs de ménage salariés du secteur public (Employés de l'administration, fonctionnaires) et employés des établissements para-publics.

**GSE2** : les chefs de ménage salariés du secteur privé moderne ( ceux des établissements enregistrés au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des petites et moyennes Entreprises ).

**GSE3** : les chefs de ménage employeurs, travailleurs indépendants et autres employés du secteur privé informel ( agricole et non-agricole)<sup>(2)</sup>

**GSE5** : les ménages dont les chefs sont inactifs ou chômeurs ( il s'agit essentiellement de ceux dont le chef n'a pas d'emploi rémunéré: femmes au foyer, élèves / étudiants, retraités/veillards, autres inactifs...).

---

<sup>1</sup> Le lecteur est prié de prêter une attention à la définition des différents Groupes Socio-Economiques ( G S E ) qui ne sera plus reprise dans la suite du document.

<sup>2</sup> Le GSE4 concerne le secteur informel des villes autres que Bangui

## **OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE PRIORITAIRE**

### **I. OBJECTIFS**

Deux objectifs sont assignés à l'Enquête Prioritaire. Le principal objectif est de mettre à la disposition des décideurs politiques et des planificateurs, de façon rapide, des indicateurs de base sur les conditions de vie des ménages afin de les aider à établir des programmes économiques et sociaux et à évaluer leur répercussion sur les différentes couches sociales.

Le second objectif est d'identifier les groupes socio-économiques cibles en vue de l'intervention des pouvoirs publics.

L'Enquête Prioritaire répondra aussi aux besoins de nombreux autres utilisateurs: Universités, Centres de recherche etc...

### **II. METHODOLOGIE**

L'Enquête Prioritaire a été réalisée par sondage sur un échantillon de 1240 ménages à Bangui ( pour l'ensemble du pays, l'échantillon sera de 7500 ménages). Cet effectif a été retenu en tenant compte du coût de l'opération et de la logistique disponible. Après pondération, la taille de l'échantillon est portée à 66.918 ménages.

L'échantillon est tiré à deux degrés de sondage:

- Au premier degré, la base de sondage est constituée de la liste des Aires de dénombrement (AD) issue du Recensement Général de la Population de 1988, d'où l'on a sélectionné 62 AD.

Le tirage a été fait par sondage systématique avec probabilités proportionnelles au nombre de ménages recensés en 1988<sup>(1)</sup>.

Pour l'ensemble du pays, l'échantillon a été également stratifié au 1er degré. Les strates sont constituées des quatre grandes zones agro-climatiques résultant du découpage de la RCA lors de l'Enquête Budget-Consommation de 1977, suivant le type d'activité économique pratiquée.

Il s'agit de:

- Zone cotonnière ( Savane Centrale et Ouest )
- Zone forestière
- Zone minière
- Zone extrême.

Chacune de ces zones est divisée en deux secteurs: urbain et rural. La ville de Bangui constitue une strate à part, compte tenu de son poids démographique (451.000 habitants au RGP 1988).

---

<sup>1</sup> Les AD sont classées suivant l'ordre décroissant du nombre de ménages. On détermine un intervalle  $l$  fixe qui est le pas de sondage. On tire un nombre au hasard  $A$  compris entre 1 et  $l$  et on calcule la série  $A, A+l, A+2l, \dots$ . On dispose d'une colonne contenant le cumul qui est supérieur ou égal à  $A$ . L'AD correspondant à ce terme est retenue.

- Au deuxième degré, la base de sondage est formée par le dénombrement systématique des ménages dans les AD échantillons.

Dans chaque AD tirée, on sélectionne par tirage systématique (sur la liste des ménages dénombrés) 20 ménages (plus 4 de réserve).

### **III. PRESENTATION DU QUESTIONNAIRE**

Le questionnaire de l'Enquête Prioritaire est composé de 11 sections. La plupart des questions sont précodées. Le contenu du questionnaire porte sur les informations suivantes:

#### **section 0: Signalétique**

Cette section sert à identifier (localiser) le ménage et à prendre des informations sur le chef de ménage qui est le principal répondant.

#### **section 1: Données sur le ménage**

Cette section est composée de 4 parties:

- composition du ménage: l'objectif est d'identifier toutes les personnes qui seront considérées comme membres du ménage et de fournir quelques caractéristiques démographiques de base, notamment le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe et l'âge.

- Education: les questions portent sur la fréquentation scolaire des membres du ménage âgés de 5 à 30 ans, le niveau atteint et l'alphabétisation.

- Santé: il s'agit de cerner le recours aux services de santé.

- Emploi: les questions portent sur l'occupation principale des membres du ménage âgés de 6 ans et plus, leur statut dans l'emploi et la recherche d'emploi.

#### **section 2: Emploi principal, secondaire et précédent du chef de ménage et son (ses) conjoint(s)**

Cette section s'intéresse à la situation de l'emploi des principaux décideurs du ménage ( chef et conjoint(s)), l'emploi secondaire et leur emploi précédent.

#### **section 3: Migration**

Les questions portent sur la migration du ménage et la migration de plus de 3 mois des membres du ménage pour des motifs d'emploi.

#### **section 4: Logement, Equipement et Accès aux services**

L'objectif est de connaître le mode d'occupation du logement, la principale source d'approvisionnement en eau, en énergie pour l'éclairage, et le combustible utilisé pour la cuisine et l'accès aux différents services.

#### **section 5: Activités agricoles et pastorales**

Les questions concernent le cheptel, les principales cultures produites, la vente de la production et les débouchés, la vulgarisation agricole, l'utilisation d'engrais, l'accès au crédit et l'embauche de main-d'oeuvre.

#### **section 6: Entreprises non-agricoles**

Les questions sont centrées sur les 3 principales activités non-agricoles que possède le ménage (s'il y en a plusieurs). On saisit le type d'activité, la durée d'exploitation, la personne responsable, le nombre d'employés, les équipements et leur variation.

**section 7: Dépenses du ménage**

Les questions portent sur les principaux postes de dépenses du ménage: éducation, santé, logement, principaux aliments, habillement et transport.

**section 8: Revenus du ménage**

Sont saisis ici, les principales sources de revenus monétaires et leur sens de variation.

**section 9: Avoirs du ménage**

Il s'agit de répertorier les propriétés et biens durables qui peuvent servir d'actifs générateurs de revenus ou de confort du ménage.

**section 10: Anthropométrie**

On mesure le poids et la taille de tous les enfants du ménage âgés de 3 à 59 mois en vue de cerner leur état nutritionnel.

# DEMOGRAPHIE

## I. STRUCTURE PAR SEXE ET AGE

L'Enquête Proiritaire estime la population de Bangui à 453787 personnes en octobre 1992, elle était de 451690 au RGP 1988. Le rapport de masculinité est de 99 hommes pour 100 femmes à Bangui.

Tableau I.1 : Répartition de la population par grands groupes d'âges en %

GROUPE D'AGES ( en ans )	SEXE		
	Masculin	Féminin	Total
0 - 14	23,2	22,9	46,1
15 - 64	25,7	26,8	52,5
65 et +	0,7	0,7	1,4
T O T A L	49,6	50,4	100,0

La répartition par âge de la population met en relief la forte jeunesse de la population de la Capitale où 46,1 % de celle-ci a moins de 15 ans. La base élargie de la pyramide de âges atteste cette prépondérance des jeunes à Bangui (voir tableau I.1 et graphique n°1). Au recensement de 1988, les jeunes de moins de 15 ans représentaient 45 % de la population de Bangui.

L'âge médian de la population se situe à 14,8 ans et l'âge moyen est de 19,8 ans.

L'allure de la pyramide des âges, en comparaison avec celle du RGP de 1988, présente un déficit des garçons de 0-4 ans. Cette anomalie pourrait provenir des erreurs dans la déclaration d'âge des enfants de cette catégorie.

La pyramide des âges présente un sailli chez les hommes âgés de 20-24 ans qui serait lié à l'afflux des jeunes ruraux à la recherche d'un monde meilleur ou de la scolarisation à Bangui.

Graphique 1 : Pyramides des âges de la population de Bangui à l'EP 92 et au RGP 88.

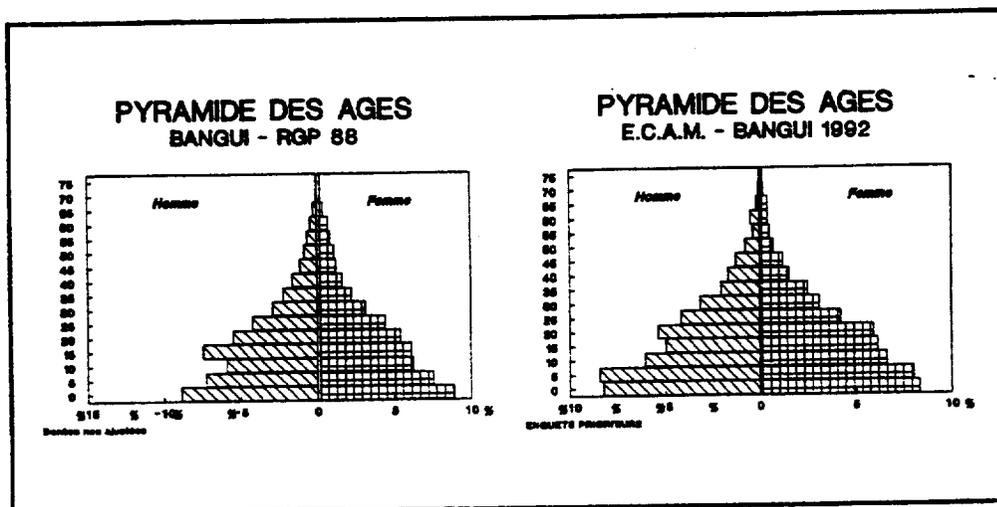
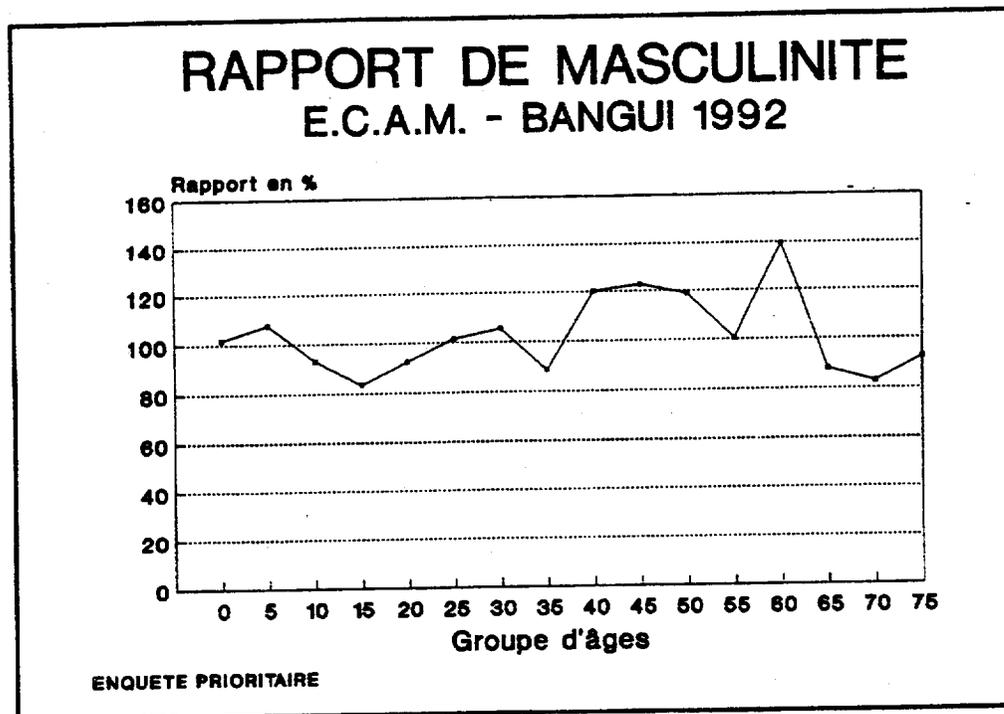


Tableau I.2: Rapport de masculinité par groupe d'âges.

AGE( ans )	Masculin	Féminin	Rapport Masculinité
0-4	38328	37498	102,2
5-9	39064	36012	108,5
10-14	28043	30146	93,0
15-19	23318	27947	83,4
20-24	24921	26858	92,8
25-29	19267	18988	101,5
30-34	14777	14010	105,5
35-39	10111	11447	88,3
40-44	8100	6716	120,6
45-49	6511	5306	122,7
50-54	3962	3325	119,2
55-59	2493	2497	99,8
60-64	2516	1801	139,7
65-69	1549	1765	87,8
70-74	888	1055	84,2
75 et +	539	570	94,6
<b>T O T A L</b>	<b>224386</b>	<b>225942</b>	<b>99,3</b>

La courbe de rapport de masculinité par âge tirée de l'enquête montre qu'il y a un excédent d'hommes dans les groupes d'âges de 25 à 34 ans et après 40 ans, excédent probablement lié à l'exode des hommes actifs du milieu rural à la recherche d'emploi à Bangui.

Graphique 2 : Rapport de masculinité par âge



## II. CARACTERISTIQUES DES MENAGES

### 2.1 Taille moyenne des ménages

L'Enquête a couvert un ensemble de 66918 ménages répartis ainsi qu'il suit par GSE : 15073 pour le GSE1 (22,5%), 7392 pour le GSE2 (11,1%), 28574 pour le GSE3 (42,7%) et 15879 soit 23,7% pour le GSE5.

Avec 66918 ménages et 453787 personnes, la taille moyenne des ménages est de 6,8 en 1992 à Bangui. Cette taille était de 6,0 au Recensement de 1988. La taille moyenne des ménages varie selon les GSE: elle est très élevée dans le GSE1 (8,8) et faible dans le GSE3 (5,8). Les ménages dont les chefs sont de sexe masculin ont des tailles plus importantes que ceux dirigés par les femmes.

**DEMOGRAPHIE**

**Tableau I.3 : Taille moyenne des ménages selon le Sexe du chef de ménage et par GSE.**

SEXE DU CM	GSE1	GSE 2	GSE 3	GSE 5
Masculin	9,0	7,2	6,2	6,8
Féminin	7,1	6,1	5,2	4,5
Total	8,8	6,8	5,8	6,2

**2.2 Liens de parenté avec le Chef de ménage**

L'étude des ménages selon les liens de parenté avec le chef révèle que 46,3 % des membres du ménage sont les enfants du chef du ménage. Les autres parents représentent 24,2 %. La présence non négligeable (presque le 1/4) des cousins, neveux, nièces et petits fils dans le foyer contribue à augmenter davantage la taille des ménages à Bangui sans oublier l'existence d'une fécondité élevée.

Si l'on examine les liens de parenté avec le chef de ménage selon les GSE, il apparaît que dans les ménages du GSE1, le nombre des enfants du chef de ménage est beaucoup plus élevé (53,1 %) que dans les autres groupes (40,8 % pour le GSE3 par exemple). D'autre part, "les Autres Parents" sont les plus nombreux dans les ménages du GSE3 (27,8%). Les ménages des GSE1 et GSE2 sont des ménages nucléaires (Enfants et Parents) tandis que ceux des GSE3 et GSE5 sont des ménages élargis.

**Tableau I.4 : Composition des ménages selon les liens de parenté par GSE ( en %).**

GSE	LIEN DE PARENTE							TOTAL
	Chef Ménag	Conjoint	En-fant	Père	Mère	Autres Parents	Non Appar	
GSE 1	11,3	10,6	53,1	0,1	0,7	20,8	3,3	100
GSE 2	13,9	13,4	49,9	-	0,7	19,7	2,3	100
GSE 3	17,0	10,5	40,8	0,1	0,6	27,7	3,3	100
GSE 5	16,0	9,4	44,5	0,1	0,6	25,4	3,9	100
TOTAL	14,7	10,6	46,3	0,1	0,7	24,2	3,3	100

### 2.3 Caractéristiques des chefs de ménage

L'étude des caractéristiques des chefs de ménage montre que 84 % des chefs de ménage sont des hommes contre 16 % de femmes. Ce taux de masculinité des chefs de ménage était de 77,4 % au recensement de 1988.

La répartition par sexe des chefs de ménage selon les GSE laisse apparaître que le taux de masculinité des Chefs de ménage est très élevé dans le GSE2 et par contre faible dans le GSE3.

Tableau I.5: Taux de masculinité des chefs de ménage par GSE.

GSE	Effectif Masculin	Effectif Féminin	Taux en %
GSE 1	14080	993	93,4
GSE 2	7174	218	97,0
GSE 3	19767	8807	69,2
GSE 5	11567	4312	72,8
TOTAL	52588	14330	83,9

S'agissant de la structure par âge des chefs de ménage, on constate que l'aptitude à devenir chef de ménage augmente avec l'âge plus rapidement chez les hommes que chez les femmes; le taux de chefs de ménages qui mesure la proportion de ceux-ci dans la population, est plus élevé pour les hommes par rapport aux femmes quelque soit le groupe d'âges.

Tableau I.6: Taux des chefs de ménage selon l'âge et par sexe (en %).

AGES (ans)	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	1,7	0,4	1,0
20-24	12,3	3,1	7,5
25-29	39,1	10,2	24,7
30-34	63,3	12,7	38,7
35-39	76,7	17,7	45,3
40-44	91,4	28,5	62,8
45-49	89,7	36,8	66,0
50-54	93,7	22,6	61,2
55-59	85,8	29,6	57,7
60-64	94,0	40,7	72,5
65-69	93,8	32,2	60,9
70-74	89,9	31,8	58,4
75 et +	60,9	18,6	39,1
Ensemble	43,9	11,4	27,3

# EDUCATION ET ALPHABETISATION

Les informations recueillies par l'EP portent sur la scolarisation au niveau de l'éducation de base (primaire et secondaire), l'abandon de l'école et ses causes ainsi que l'alphabétisation des adultes. Les données sur l'enseignement supérieur ne sont fournies qu'à titre indicatif.

Ces différentes informations servent à établir un certain nombre d'indicateurs dont les principaux sont: le Taux Brut de scolarisation, le Taux Net de scolarisation, le Taux de déperdition scolaire et le Taux d'alphabétisation des adultes. Les aspects du financement de l'éducation sont abordés à travers les dépenses des ménages consacrées à l'éducation.

L'EP estime que la population scolarisée à Bangui est de 102911 écoliers au primaire (101986 d'après les chiffres du Ministère de l'enseignement fondamental publié en Février 1993), 33309 élèves au secondaire et 3805 étudiants du supérieur (voir tableau II.1 ci-dessous).

Tableau II.1: Effectifs inscrits selon le niveau d'études et le sexe

NIVEAU	MASC.	FEM.	TOTAL	RAP. MASC.
Primaire	52876	50035	102911	105,7
Secondaire	20367	12941	33309	157,4
Supérieur	3418	387	3805	883,2
Ensemble	76661	63363	140025	121,0

## I. LE TAUX BRUT DE SCOLARISATION (TBS)

### 1.1. Le Taux Brut de Scolarisation au primaire<sup>(1)</sup>

D'après la définition retenue pour cet indicateur, le TBS peut être supérieur à 100 % . Pour l'ensemble des quatre GSE de Bangui, le TBS est de 102,01 (101,03 pour les garçons et 102,99 pour les filles).

<sup>1</sup> Le taux brut de scolarisation primaire est le rapport entre l'effectif des élèves fréquentant l'école primaire quelque soit leur âge et l'effectif de la population d'âge scolaire primaire (6 - 11 ans). Ce taux est calculé de même pour l'enseignement secondaire où la population de référence est âgée de 12 à 18 ans.

**Tableau II.2: Taux brut de scolarisation au primaire par sexe et GSE ( en % ).**

SEXE	G S E				Total
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Masc	107,21	87,74	103,07	106,12	101,03
Fem	119,37	107,47	87,27	97,85	102,99
<b>Total</b>	<b>113,29</b>	<b>97,61</b>	<b>95,17</b>	<b>101,99</b>	<b>102,83</b>

Ce taux est variable selon le sexe et le GSE. Il est plus élevé pour le GSE1 (113,29) suivi du GSE5 (101,99). Selon le sexe, ce taux est plus élevé chez les filles appartenant aux ménages des GSE1 et GSE2. Au niveau primaire, la scolarisation des filles et des garçons est presque égalitaire; le rapport de masculinité est de 105,7.

Les TBS supérieurs à 100 s'expliquent par un effectif important d'élèves ayant dépassé l'âge de 11 ans et qui se trouvent encore dans l'enseignement primaire. Le tableau A1 en annexe donne un aperçu de ce phénomène de retard: les effectifs qui sont sur la diagonale du tableau sont ceux des élèves dont l'âge correspond au niveau de la classe fréquentée; ceux qui sont en dessous sont en retard et ceux qui sont au dessus en avance sur le système éducatif. En terme de pourcentage, on constate que sur l'ensemble des GSE, très peu d'élèves ont l'âge correspondant à leur niveau (voir tableau II.3).

**Tableau II.3: Eloignement par rapport à l'âge selon les classes dans l'enseignement primaire (en %).**

	C L A S S E S					
	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
En avance	2,6	2,3	2,1	0,9	3,6	1,3
Age normal	24,8	18,3	12,7	4,6	5,3	4,7
En retard	72,6	79,4	85,2	94,5	91,5	94,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### 1.2. Le taux Brut de Scolarisation au secondaire

Au niveau secondaire, le TBS n'est que de 39,82 % (52,62% pour les garçons et 28,89% pour les filles ). A ce niveau l'inégalité dans la scolarisation des filles et des garçons est nettement perçue; le rapport de masculinité devient 157,4%.

**Tableau II.4: Taux brut de scolarisation au secondaire par sexe et GSE (en %).**

SEXE	G S E				Total
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Masc	72,5	50,6	41,1	76,7	60,2
Fem	42,8	29,5	21,1	38,9	33,1
Total	56,4	38,2	30,4	57,3	45,6

L'analyse par GSE inverse la tendance observée au niveau primaire: le taux est plus élevé pour les enfants du GSE5 (57,3%) suivi de ceux du GSE 1 (56,4%). La variation du taux entre GSE est assez forte. Il passe de 30% pour le GSE3 à 57% pour le GSE5.

Le TBS est un indicateur de politique du Gouvernement à maintenir les enfants à l'école quel que soit leur âge. Il est donc influencé par le phénomène des effectifs en retard. Ce qui justifie l'intérêt de calculer le Taux Net de scolarisation.

## II. LE TAUX NET DE SCOLARISATION<sup>(2)</sup> (TNS)

A la différence du TBS, le TNS a le mérite de ne s'intéresser qu'aux populations des groupes d'âges concernés: 6 -11 ans pour le primaire et 12 - 18 ans pour le secondaire et mesure ainsi l'efficacité du système éducatif.

### 2.1. Le Taux Net de Scolarisation au primaire

Le TNS au primaire pour l'ensemble des GSE est de 75,4% (77,1% pour les garçons et 73,9% pour les filles). L'examen du tableau II.5 ci-dessous fait remarquer des variations entre GSE et dans chaque GSE selon le sexe. En dehors du GSE3 qui a un faible TNS, les autres GSE ont des TNS qui dépassent ou avoisinent la moyenne. On note que la scolarisation des filles au primaire est aussi satisfaisante que celle des garçons. Elle est même meilleure pour les filles des GSE1 et GSE2.

<sup>2</sup> Le taux net de scolarisation au primaire est le rapport entre l'effectif des élèves fréquentant l'école primaire et âgés de 6 à 11 ans et l'effectif de la population d'âge primaire (6 - 11 ans).  
Le taux net au secondaire se rapporte aux 12 - 18 ans.

**Tableau II.5: Taux Net de scolarisation au primaire par sexe et GSE ( en % ).**

SEXE	G S E				Total
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Masc	82,4	73,2	73,3	79,4	77,1
Fem	84,1	82,1	61,2	68,4	73,9
<b>Total</b>	<b>83,2</b>	<b>77,6</b>	<b>67,2</b>	<b>73,9</b>	<b>75,4</b>

## 2.2 Le Taux Net de Scolarisation au secondaire

Dans l'ensemble des GSE, le TNS au secondaire chute considérablement. Il est de 19,7% pour l'ensemble des GSE avec 22,8% pour les garçons et 17,1% pour les filles. C'est encore le GSE1 qui a les taux les plus élevés et le GSE 3 les taux les plus faibles. La dégradation du taux de scolarisation se fait au détriment des filles.

**Tableau II.6: Taux Net de scolarisation au secondaire par sexe et GSE( en % ) .**

SEXE	G S E				Total
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Masc	32,3	22,3	13,9	22,7	22,8
Fem	23,3	14,1	12,0	19,1	17,1
<b>Total</b>	<b>27,5</b>	<b>17,5</b>	<b>12,9</b>	<b>20,9</b>	<b>19,7</b>

Quel que soit le taux de scolarisation retenu (brut ou net) et quel que soit le niveau d'éducation (primaire ou secondaire), le GSE1 a les taux les plus élevés tandis que le GSE 3 présente les taux les plus faibles.

**III. L'ABANDON DU SYSTÈME EDUCATIF**

L'EP s'intéresse à l'abandon du système éducatif. Ce qui permet de calculer un indicateur très sensible qui est le taux de déperdition scolaire récente.

Le taux de déperdition scolaire est obtenu en divisant le nombre d'enfants ayant quitté l'école au cours d'une année scolaire donnée par le nombre de ceux qui fréquentent plus ceux qui ont quitté. Ce calcul est fait pour chaque niveau d'éducation.

Tel que défini, le taux de déperdition mesure ainsi le pourcentage d'enfants qui quittent le système éducatif d'une année à l'autre.

**3.1. Le Taux de déperdition dans le primaire**

De l'observation du tableau II.7, il ressort que le taux de déperdition est faible dans l'enseignement primaire à Bangui:

4,8 % pour l'ensemble avec 4,2% pour les garçons et 5,3% pour les filles. Ce constat est valable pour tous les GSE et pour les deux sexes même si le taux pour le GSE3 tend à être plus élevé.

**Tableau II.7: Taux de déperdition selon le niveau par sexe et GSE.**

Niveau/ Sexe		G S E				Total
		GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
Primaire	Masc	3,8	1,7	8,0	3,6	4,2
	Fem	3,7	4,1	6,9	6,7	5,3
	Total	3,7	2,9	7,5	5,1	4,8
Second. 1er Cycle	Masc	10,3	20,4	31,0	18,9	21,2
	Fem	17,7	23,1	25,0	20,1	21,5
	Total	13,6	21,9	28,7	19,4	20,9
Second. 2eme Cycle	Masc	6,4	7,4	24,4	12,7	12,7
	Fem	8,4	.	27,4	5,2	13,7
	Total	7,1	5,7	25,3	10,8	12,2

### **3.2 Le Taux de déperdition dans le secondaire**

Contrairement à l'enseignement primaire, le taux de déperdition est très élevé dans l'enseignement secondaire à Bangui.

La déperdition est plus importante dans le secondaire premier cycle où il est de 20,9% et moindre dans le second cycle ( 12,2%) (voir tableau II.7 ci-dessus). On note également que l'abandon de l'école touche un peu plus les filles que les garçons sauf dans le GSE2 où il n'y a pas eu de déperdition pour le sexe féminin au second cycle. Le GSE3 est le plus touché par ce phénomène: presque le tiers des enfants de ce groupe quittent l'école d'une année à l'autre; ce qui explique un peu les faibles taux de scolarisation présentés aux paragraphes 2.1 et 2.2.

### **3.3 Les causes d'abandon ou de non fréquentation de l'école.**

L'EP s'est interrogée sur les causes d'abandon ou de non fréquentation de l'école. Les résultats montrent qu'entre 1989/90 et 1991/92, 13129 enfants ont abandonné les études. Parmi les raisons évoquées, les plus fréquentes sont l'échec scolaire (33,6%) et le manque de moyens financiers (27,5%). Suivent ensuite d'autres raisons comme le refus des enfants d'aller à l'école, l'activité professionnelle (nécessité de travailler pour vivre) et la grossesse et/ou le mariage ( surtout pour les filles).

En faisant une analyse par GSE, on constate que l'échec scolaire est la cause principale d'abandon pour tous les GSE sauf pour le GSE2 où le manque de moyen est la raison dominante (48,4%). Le taux d'échec scolaire est plus élevé dans le GSE5 (42,1%).

**Tableau II.8: CAUSES D'ABANDON DE L'ECOLE PAR GSE**

	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOTAL
Activités prof.	4,7	.	2,8	1,4	2,7
Activités domest.	3,6	.	3,8	.	2,6
Manque de moyen	24,5	48,4	28,9	20,8	27,5
Trop loin	.	.	1,5	.	0,7
Maladie	4,6	.	3,1	6,0	3,9
Etudes terminées	2,1	.	1,4	7,9	2,9
Echecs scolaires	31,3	35,5	30,2	42,1	33,6
Mariage	12,4	16,1	7,7	5,9	9,2
Autres raisons	16,7	.	20,6	15,9	16,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

#### **IV. LES DEPENSES DU MENAGE CONSACREES À L'EDUCATION**

Les dépenses d'éducation saisies au niveau de l'EP concernent les frais d'inscription, les fournitures, les uniformes scolaires, les cours particuliers et les diverses contributions (assurances, cotisations etc...).

Les données du tableau II.9 montrent que les ménages du GSE1 dépensent en moyenne 15166F/an pour l'éducation de leurs enfants et ont en moyenne 4 enfants inscrits à l'école. Ils sont suivis des ménages du GSE2. Les ménages des autres GSE sont nettement défavorisés. Le GSE3, bien que fortement représenté dans la ville de Bangui ( 28574 ménages soit 42,7 % des ménages) n'a en moyenne que 2,66 enfants inscrits à l'école et les ménages dépensent en moyenne 5763F/an pour l'éducation des enfants. Les faibles dépenses des ménages du GSE5 s'expliquent par le fait que les chefs des ménages de ce groupe n'ont pas de source de revenu fixe, ou s'ils en ont ces revenus sont dérisoires.

**Tableau II.9: Dépense moyenne par enfant scolarisé et nombre moyen d'enfant scolarisé par GSE.**

G S E	Dépense Moyenne	Nombre Moyen enf
GSE1	15096	3,98
GSE2	14827	3,26
GSE3	5765	2,66
GSE5	6371	2,95
<b>Total</b>	<b>9735</b>	<b>3,2</b>

Le tableau II.10 ci-dessous permet de voir la répartition des ménages selon la tranche de dépense moyenne par enfant scolarisé. On observe que pour chaque GSE, la majorité des ménages ont des dépenses comprises entre 1000 et 5000F/an. Les ménages du GSE3 sont plus concentrés dans cette tranche (50 % des ménages).

**Tableau II.10: Répartition des ménages selon la tranche de dépense moyenne par enfant scolarisé et par GSE (en millier de FCFA).**

Tranche de dépense	G S E							
	GSE1		GSE2		GSE3		GSE5	
	Nb Mén	Moy Enf	Nb Mén	Moy Enf	Nb Mén	Moy Enf	Nb	Moy
Moins 1	1567	3,78	915	2,86	2877	2,45	1811	2,63
1 à 5	5195	3,85	2221	3,51	7778	2,69	4847	3,15
5 à 10	3555	4,33	963	3,46	2622	3,05	2139	3,14
10 à 20	1474	4,34	417	2,74	1154	2,24	1156	2,89
20 à 30	778	3,29	54	1,00	316	2,02	394	1,68
30 à 40	143	3,29	52	4,00	168	4,46	51	1,00
40 à 50	105	4,40	102	4,51	59	1,00	200	2,30
50 à 100	367	3,78	59	2,00	89	1,85	43	2,00
100 à 500	42	3,00	.	.	58	1,00	.	.
500 et +	58	2,00	52	1,00	.	.	.	.
<b>Ens.</b>	<b>13284</b>	<b>3,98</b>	<b>4835</b>	<b>3,26</b>	<b>15121</b>	<b>2,66</b>	<b>10641</b>	<b>2,94</b>

**V. L' ALPHABETISATION DES ADULTES**

L'alphabétisation est définie comme " Savoir lire et écrire une petite note". La population de référence est celle de 10 ans et plus. En moyenne, 72,5% de la population de Bangui sont alphabétisés ( 83,0 % pour les hommes et 62,5 % pour les femmes).

Selon le GSE, ce sont les adultes des GSE1, GSE2 et GSE5 qui sont plus alphabétisés avec respectivement 82,8%, 73,0% et 72,2%; le GSE3 vient en dernier avec 64,8%. Quel que soit le GSE, les femmes restent défavorisées face à l'alphabétisation.

Il importe de noter ici que l'alphabétisation est un indicateur de résultats des actions du pays en matière d'éducation de la population. Un taux de 72,5% montre que près des 3/4 de la population de Bangui est alphabétisée. L'analphabétisme touche plus les ménages appartenant au GSE 3 (35,2%).

**Tableau II.11: Taux d'alphabétisation des adultes par sexe et GSE (en %).**

Sexe	G S E				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Masc	89,9	86,7	77,1	82,2	83,0
Fem	76,1	60,7	53,2	62,0	62,5
Ensemble	82,8	73,0	64,8	72,2	72,5

# SANTE ET ANTHROPOMETRIE

## A. SANTE

Les questions sont centrées sur le recours aux services de santé au cours des quatre (4) dernières semaines précédant l'interview.

Elles concernent les visites médicales, le type et le coût de la dernière consultation. Ces questions ont été posées à tous les membres du ménage.

### I. FREQUENTATION DES CENTRES DE SANTE.

Environ 56091 personnes ont été en consultation au cours des quatre dernières semaines précédant l'interview soit 12,4% de la population de la ville de Bangui.

Les Taux de fréquentation des centres de santé par sexe et par GSE montrent que ce sont les femmes qui se sont le plus fait consulter: 14,6%.

Selon les GSE, on relève parmi les individus qui ont été consultés que 12,9% appartiennent aux ménages du GSE3 et 13,2% à ceux du GSE1. Le taux de consultation semble être influencé par l'âge des individus. Ce taux s'élève à 22% pour les enfants âgés de 59 mois au plus contre 2,8% chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Le taux le plus élevé (36,5% ) est observé chez les femmes en âge de procréer (15 - 44 ans ) pour tous GSE confondus. Ce constat est conforme à toute attente dans la mesure où la fréquence de consultation prénatale et post-natale est souvent élevée pour cette tranche d'âge.

Tableau III.1: Taux de fréquentation des centres de santé par sexe et par GSE.

SEXE	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOTAL
Masculin	10,5	10,7	10,2	9,0	10,1
Féminin	16,0	14,1	15,4	11,6	14,6
Total	13,2	12,5	12,9	10,3	12,4

### II. TYPE DE CONSULTATION.

Suivant les données du tableau III.2, on remarque que parmi les individus ayant été en consultation pendant la période de référence, 43,3% ont consulté une sage-femme, 42,5% un médecin, 8% un assistant médical et seulement 2,6% un guérisseur.

Parmi les personnes qui ont été consultées par un médecin, 35,1% appartiennent aux ménages du GSE1 et 34,3% font partie du GSE3.

Le taux de consultation élevé chez la sage-femme peut s'expliquer par le grand nombre de femmes (59,6%) et d'enfants de moins de 5 ans ayant été en consultation.

Dans la modalité "Autres", on regroupe les consultations chez le pharmacien, les consultations religieuses (guérison par la foi, par la prière...), les conseils donnés par une personne qui a déjà eu une maladie du même genre.... Ce type de consultation ne concerne que 3,6% des individus.

**Tableau III.2: Distribution des consultations par type de consultation (en %).**

TYPE DE CONSULTATION	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOTAL
Guérisseur	0,7	0,3	1,2	0,4	2,6
Assistant	3,1	1,9	1,7	1,3	8,0
Sage-femme/infirmier	12,2	5,1	19,0	7,1	43,4
Médecin	14,9	4,2	14,6	8,8	42,5
Autres	0,7	0,3	2,1	0,5	3,6
Total	31,6	11,8	38,6	18,1	100,0

### III. COUT MOYEN DE LA DERNIERE CONSULTATION

Pour toute la ville de Bangui, le coût moyen de la dernière consultation s'élève à 1310 FCFA et varie suivant le personnel médical consulté. La consultation la plus onéreuse est celle du médecin (2150 FCFA), suivie de celle du guérisseur (1060 FCFA). Le coût de la consultation chez la sage-femme ou l'infirmier s'élève à 660 FCFA et représente presque la moitié du coût de consultation chez le guérisseur.

**Tableau III.3: Coût moyen de la dernière consultation par type de consultation et par GSE (en FCFA).**

TYPE CONSULTATION	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOTAL
TOTAL CONSULTATION	1290	1125	1355	1370	1310
GUERISSEUR	980	4930	390	310	1060
ASSISTANT	1115	1380	905	525	1050
SAGE-FEMME /INFIRMIER	600	770	720	525	660
MEDECIN	1965	1240	2495	2295	2145
AUTRES	130	-	45	-	50

## B. ANTHROPOMETRIE

L'évaluation de l'état nutritionnel des enfants âgés de 3 à 59 mois se situe dans le cadre de l'évaluation des conséquences des programmes d'Ajustement Structurel (PAS) sur la santé de la population de la ville de Bangui. Elle permet d'identifier les groupes d'âge et les Groupes socio-économiques les plus touchés.

44485 enfants ont été enquêtés.

Les informations collectées par l'EP concernent l'identification de l'enfant et de sa mère et les mesures anthropométriques: poids et taille.

Etant donné que la validité des indices dépend de la précision des mesures du poids et de la taille d'une part et de l'âge d'autre part, les enquêteurs ont reçu une formation sur les mesures anthropométriques selon les normes en vigueur ( cf UNICEF " Comment peser et mesurer les enfants").

L'âge a été généralement obtenu à partir d'un document officiel ( acte de naissance, carnet de santé ...).

Pour décrire l'état nutritionnel des enfants, deux (2) types d'indice sont utilisés:

- la taille par rapport à l'âge
- le poids par rapport à la taille.

Les données sur l'enquête sont ainsi comparées à celles d'une population de référence internationale fournie par le NCHS/CSC<sup>(1)</sup>. Elles sont exprimées en écart-type (ET) de la médiane de référence. Le seuil de malnutrition est fixé à -1ET de la valeur de la médiane de référence.

Dans une population bien nourrie, il y a une variation dite normale de la taille et du poids des enfants du même âge et du même sexe qui suit une distribution normale, c'est-à-dire que 0,1% de cette population se trouve au-dessus de -3ET de la médiane, 2,2% entre -3ET et -2ET, 13,6% entre -2ET et -1ET de la médiane et 84,1% au-dessus de -1ET de la médiane.

L'existence de la malnutrition est décelée si les pourcentages de la population pour les mesures qui se trouvent à plus d'un écart-type de la médiane de référence sont plus élevés que ceux cités ci-dessus.

Pour interpréter plus facilement les mesures anthropométriques, on peut dire qu'un enfant dont la valeur de l'indice est située:

- 1°) à -3ET au moins de la médiane de référence est classé dans la zone de malnutrition grave,
- 2°) entre -3ET et -2ET a une malnutrition modérée,
- 3°) entre -2ET et -1ET a une malnutrition légère.

La durée de la malnutrition de l'enfant est appréciée comme suit:

- la malnutrition chronique l'est à travers la taille par rapport à l'âge de l'enfant,
- la malnutrition aiguë, à travers le poids par rapport à la taille de l'enfant.

### **I. MALNUTRITION CHRONIQUE: LA TAILLE PAR RAPPORT À L'ÂGE**

Parmi les enfants enquêtés, 18,4% présentent une taille légèrement insuffisante par rapport à leur âge; ils sont dans un état de malnutrition chronique légère.

**Tableau III.4: Répartition (%) des enfants âgés de 3 à 59 mois selon l'Indice Taille/Âge.**

Zone de référence	Effectif	Pourcentage
Zone Normale $X > -1 \text{ ET}$	35877	80,6
$-2\text{ET} < X < -1\text{ET}$	8177	18,4
$-3\text{ET} < X < -2\text{ET}$	431	1,0
$X < -3\text{ET}$	-	-
Total	44485	100,0

<sup>1</sup> NCHS/CSC: National Center for Health Statistics / Centers for Diseases Control.

Les principales caractéristiques démographiques et socio-économiques de ces enfants ayant une malnutrition chronique légère sont représentées par le tableau suivant:

**Tableau III.5 : Distribution des enfants malnutris par sexe, âge et GSE ( en % )**

GSE/SEXE	CLASSE D'AGE ( en mois )						TOT	T.GSE	
	-6	6-11	12-23	24-35	36-47	48-59			
GSE1	M	30,1	5,6	2,9	.	4,6	2,2	45,4	28,4
	F	16,9	23,1	4,6	.	.	.	54,6	
	TOT	47,0	38,7	7,5	.	4,6	2,2	100,0	
GSE2	M	17,9	18,0	9,7	.	.	.	45,6	14,3
	F	12,6	27,3	14,5	.	.	.	44,4	
	TOT	30,5	45,3	24,2	.	.	.	100,0	
GSE3	M	9,3	23,4	9,4	5,9	1,0	1,7	50,7	43,2
	F	15,5	18,5	8,2	4,3	.	2,7	49,3	
	TOT	24,8	41,9	17,6	10,2	1,0	4,4	100,0	
GSE5	M	28,5	18,0	6,2	3,1	.	3,6	59,4	14,1
	F	8,3	8,5	19,0	4,8	.	.	40,6	
	TOT	36,8	26,5	25,2	7,9	.	3,6	100,0	
Total âge		33,6	39,3	16,7	5,6	1,7	3,1	100,0	100,0

La plupart des enfants souffrant de malnutrition chronique légère sont âgés de 6 à 11 mois ( 39,3% ). Ce sont les enfants du GSE3 qui sont les plus touchés (43,2%).

## II. MALNUTRITION AIGÛE: LE POIDS PAR RAPPORT À LA TAILLE.

Les tableaux III.6 montre qu'aucun cas de malnutrition aiguë, c'est-à-dire d'apparition récente pendant les derniers mois précédant l'enquête n'a été constaté.

**Tableau III.6: Répartition (%) des enfants de 3 à 59 mois selon l'indice Poids/Taille.**

Zone de référence	Effectif	Pourcentage
Zone normale: $X > -1ET$	35030	78,7
MPC légère: $-3ET < X < -2ET$	9411	21,2
MPC modérée $-2ET < X < -3ET$	44	0,1
MPC grave: $X < -3ET$	.	.
Total	44485	100,0

MPC: Malnutrition protéino-calorique

### **III. CONCLUSION**

L'étude réalisée à Bangui par le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales a montré qu'en 1990, 25,7% des enfants de la ville de Bangui souffraient de malnutrition chronique légère contre 18,4% en 1992 et 7,5% des enfants une malnutrition aigüe. Mais peut-on croire que cette évolution est positive ?

La situation des enfants du GSE3 qui présentent une malnutrition chronique légère s'expliquerait par l'instabilité des revenus dans le GSE pour subvenir à l'alimentation des enfants.

Les enfants du GSE5 regroupant les inactifs et les chômeurs sont les moins concernés par le problème de malnutrition légère, ce qui semble un peu paradoxal.

Dans le GSE1, 28,1% des enfants sont atteints. Une explication serait la période pendant laquelle s'est déroulée l'enquête: les fonctionnaires avaient un retard de salaire de plusieurs mois déjà.

En 1992, aucun cas de malnutrition aigüe n'a été identifié pendant l'enquête. Cette évolution qui semble positive serait expliquée par l'amélioration des conditions sanitaires et plus particulièrement la bonne performance des programmes visant la survie et le développement de l'enfant (vaccinations, prise en charge des maladies diarrhéiques, surveillance de l'enfant). En outre, les fluctuations saisonnières de l'alimentation qui seraient favorables peu de temps avant la période de l'enquête peuvent être prises en compte dans la recherche de l'explication de cette situation.

# **LOGEMENT ET EQUIPEMENTS**

Le logement fait partie des besoins de base de la population. La qualité du logement et les éléments de confort qui l'accompagnent sont des indicateurs pertinents du niveau de vie des ménages.

Les informations recueillies par l'EP permettent de cerner le statut actuel d'occupation du logement, le mode d'approvisionnement en eau, la principale source d'énergie pour l'éclairage et le combustible fréquemment utilisé pour la cuisine.

Un ménage peut connaître un changement dans sa source d'approvisionnement en eau ou en énergie consécutif aux variations relatives des prix et/ou de revenu. De ce fait, l'EP compare sa situation actuelle à celle d'il y a 12 mois.

## **I. STATUT D'OCCUPANT DU LOGEMENT:**

L'enquête révèle que 64,3% des ménages banguissois sont propriétaires de leur logement (lors du RGP de 1988, on dénombrait 82,1% des ménages propriétaires à Bangui). Parmi eux, on décompte 51,1% des ménages dont le chef est de sexe masculin et 13,1% de sexe féminin (voir le tableau IV.1). Ce mode d'occupation est dominant chez les ménages du GSE5 où l'on dénombre une proportion de 69,5% suivis de ceux du GSE1 (63,1%). Ce pourcentage reste au dessus de 62% pour les autres GSE.

Les ménages locataires représentent 26,7% ( de l'effectif total des ménages) dont 20,7% dirigés par un homme et 6,1% par une femme. Le RGP 88 avait dénombré 16,8% des ménages locataires à Bangui. Les ménages du GSE1 viennent en tête dans ce mode d'occupation avec 31,5% suivis de ceux du GSE3 avec 28,8%.

Moins d'un ménage sur 10 est logé gratuitement (8,7%) . Au niveau des GSE , les ménages du GSE5 sont ceux qui bénéficient le plus de ce mode de logement (11,5%).

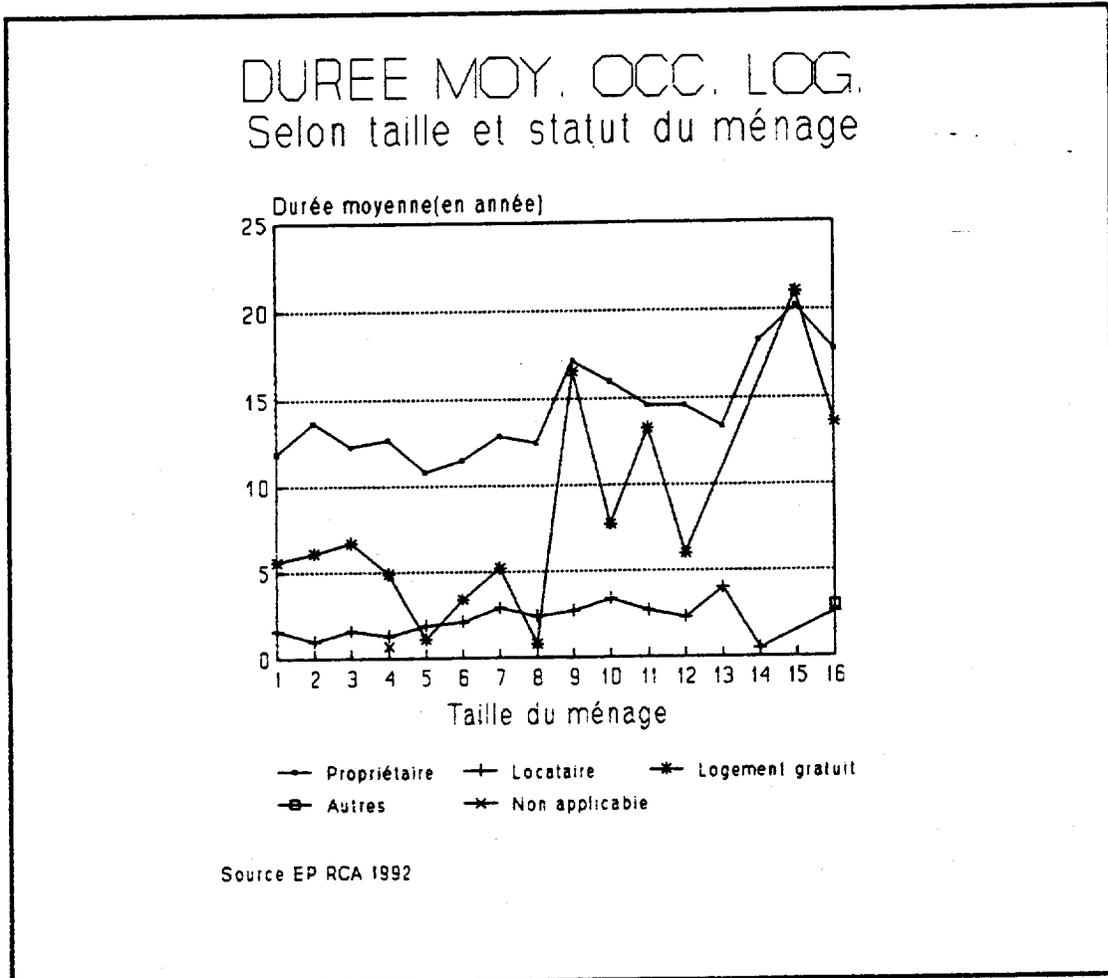
Tableau IV.1: Répartition des ménages selon le statut d'occupant actuel du logement par GSE et par sexe du chef de ménage( en %).

Statut/ Sexe	GSE				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Prop. M	59,1	63,5	42,7	53,3	51,1
F	4,2	1,5	19,3	16,2	13,1
Total	63,1	64,6	62	69,5	64,3
Locat. M	28,9	24,5	20,5	11,5	20,7
F	2,6	1,4	8,3	7,6	6,1
Total	31,5	25,9	28,8	19,1	26,8
Logem. M	5,4	8,1	6,0	8,1	6,6
grat. F	-	-	2,9	3,4	2,1
Total	5,4	8,1	8,9	11,5	8,7
Autres M	-	1,3	-	-	0,1
F	-	-	-	-	-
Total	-	1,3	-	-	0,1
Non appl. M	-	-	-	-	-
F	-	-	0,2	-	0,1
Total	-	-	0,2	-	0,1

97,4% des ménages à Bangui ont une durée moyenne d'occupation du logement de 9 ans 10 mois, les 2,6% ayant déclaré n'avoir pas connu le temps passé dans leur logement. Cette durée varie en fonction du statut d'occupant du logement. Les ménages propriétaires sont les plus stables et mettent en moyenne 13 ans 10 mois dans leur logement, les locataires quant à eux passent seulement en moyenne 1 an 9 mois. Tous les ménages Propriétaires durent au moins 10 ans dans leur logement tandis que les locataires ne passent jamais 5 ans dans leur habitation ( voir graphique ci-dessous).

La taille des ménages semble être un facteur déterminant de la mobilité de ceux-ci, elle croît proportionnellement avec la durée d'occupation du logement.

Par rapport aux GSE, les ménages du GSE5 sont les plus stables et mettent en moyenne 11 ans 10 mois dans leur logement. Ce qui confirme leur prédominance dans le mode d'occupation propriétaire. Les ménages les plus mobiles sont ceux du GSE2 avec une durée d'occupation de 8 ans 3 mois.



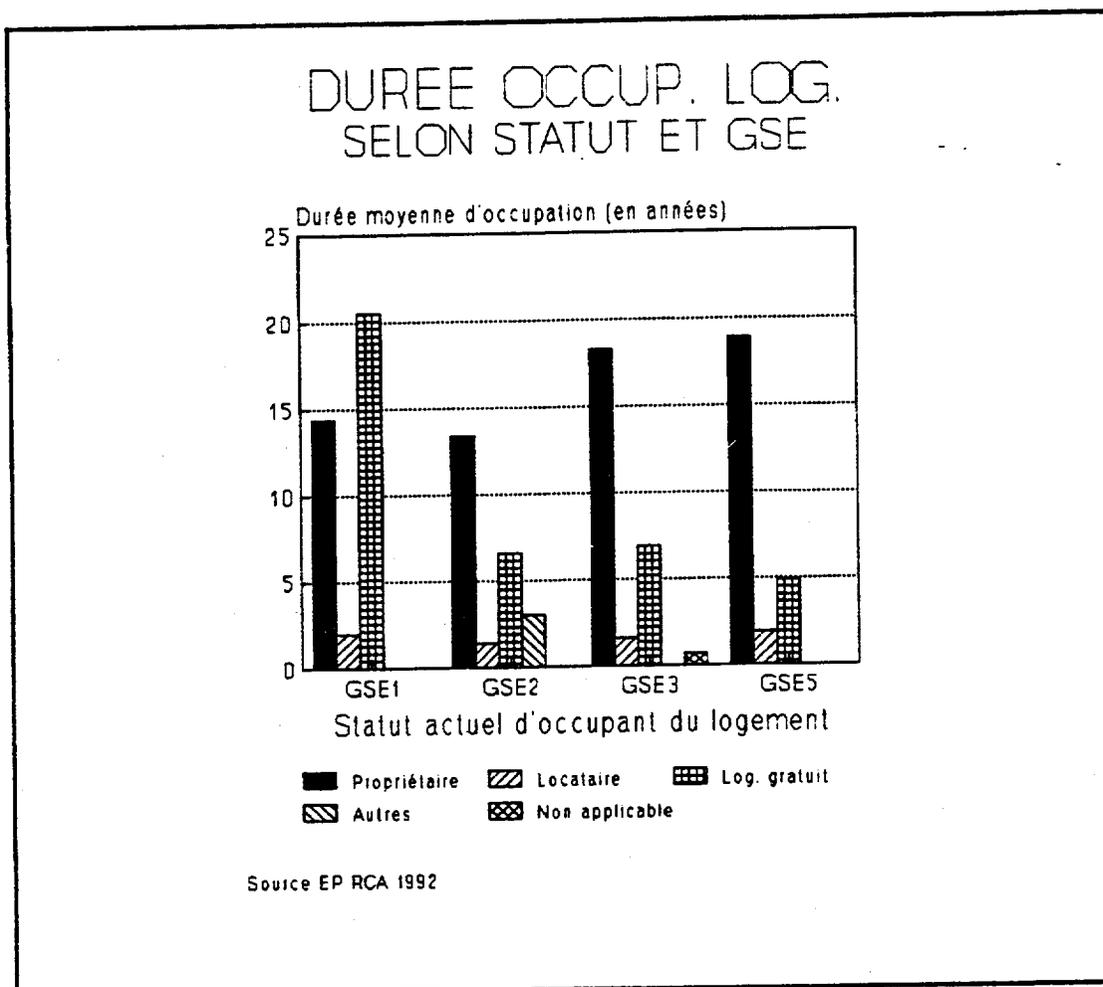
Une faible proportion des ménages (14,5%) a enregistré des changements dans leur statut d'occupant du logement par rapport aux 12 derniers mois.

Le non changement est beaucoup plus perçu chez les ménages du GSE5 avec 89,8% de cas. Ce constat reste valable pour le GSE1 avec 87% de cas.

Une infime proportion des ménages (0,3%) a reconnu être passée du statut de locataire, il y a de cela 12 mois, à celui de propriétaire. Ce sont essentiellement les ménages du GSE2 (0,8%) et ceux du GSE1 (0,4%).

Inversement, 0,2% des ménages appartenant tous au GSE3 sont passés du statut de propriétaire à celui de locataire.

Les changements autres que les deux suscités représentent 14,1% des ménages et concernent plus le GSE3 (16,8%) et le GSE2 (15,4%).



## II. MODE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU.

La collecte des informations sur l'approvisionnement en eau a été faite en tenant compte des principaux modes d'approvisionnement en eau utilisé par les ménages notamment l'eau du robinet (privé et public), l'eau de puits (puits individuel ou traditionnel et puits de forage) et les eaux de surface (rivière, source, lac).

L'examen du tableau IV.2 montre que plus de la moitié des ménages à Bangui (54,3%) s'approvisionnent en eau principalement au puits: 53,4% au puits individuel et 0,9% au puits à pompe. Ces pourcentages sont proches des résultats du RGP de 1988 selon lesquels 57,9% des ménages s'approvisionnent au puits ( 55,8% au puits individuel et 2,1% au puits de forage).

**Tableau IV.2: Répartition des ménages selon la source d'approvisionnement en eau par GSE (en %)**

Source Approvis. en eau	GSE				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Robinet public	21,8	22,4	29,5	21,1	25,0
Robinet privé	23,2	21,5	17,2	17,8	19,2
Puits à pompe	1,1	0,8	0,7	1,2	0,9
Puits individuel	53,0	52,1	50,9	59,0	53,4
Rivière, Source, lac	0,9	3,2	1,7	1,0	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'eau du robinet constitue la seconde source d'approvisionnement en eau des ménages (44,2%). Parmi eux, 25% ont accès au robinet public et 19,2% au robinet privé. C'est dire que moins d'un ménage sur deux n'a pas d'eau courante chez lui.

L'eau potable étant constituée de l'eau de robinet (public et privé) et de puits de forage, les autres sources d'approvisionnement fournissant de l'eau non potable, l'accessibilité des ménages à l'eau potable dans la ville de Bangui demeure encore limitée: moins d'un ménage sur deux ont accès à l'eau potable (45,1%). Ce pourcentage se chiffre à 41% lors du RGP de 1988.

**Tableau IV.3: Répartition des ménages selon le type d'eau bue par GSE (en %)**

TYPE D'EAU	GSE				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Eau potable	46,1	44,7	47,4	40,1	45,1
Eau non potable	53,9	55,3	52,6	59,9	54,9
Total	100	100	100	100	100

## LOGEMENT ET EQUIPEMENTS

L'appartenance des ménages à un GSE donné semble influencer leur accessibilité à l'eau potable: 47,4% des ménages du GSE3 consomment de l'eau potable, il en est de même pour 46,1% des ménages du GSE1 qui consomment essentiellement l'eau potable à partir du robinet public et pour 44,7% des ménages du GSE2. La grande majorité des ménages du GSE5 (59,9%) utilisent l'eau de puits individuel.

Concernant le changement dans la source d'approvisionnement en eau, 95,9% des ménages ont conservé leur mode d'approvisionnement en eau par rapport à il y a 12 mois. Cette stabilité est beaucoup plus remarquable chez les ménages du GSE5 dont une proportion de 97% n'ont pas enregistré de changement.

Une infime proportion des ménages (2,3%) ont déclaré avoir changé leur source d'approvisionnement en eau il y a 12 mois en passant des "eaux du puits" et des "eaux de surface" à l'eau de robinet. Cette tendance se dégage au sein du GSE1 (3%) et du GSE2 (2,6%).

Inversement, 1,9% des ménages sont passés de l'eau de robinet aux eaux de surface. Ce changement concerne plus les ménages du GSE1 (2,3%) suivis de ceux du GSE3 (2,1%).

### III. MODE D'ECLAIRAGE

La lampe tempête constitue la principale source d'éclairage des ménages. En effet près de 9 ménages sur 10 dans la ville de Bangui (89,0%) s'éclairent avec la lampe tempête. Ce mode d'éclairage est dominant chez les ménages du GSE3 (91,1%) et du GSE5 (90,2%).

Tableau IV.4: Répartition des ménages selon le mode principal d'éclairage par GSE (en%).

Source Approvis. Energie éclairage	GSE				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Pétrole	83,8	88,7	91,1	90,2	89,0
Electric. indiv.	15,4	9,2	6,4	7,0	8,8
Electric. collect.	0,5	2,1	2,2	1,7	1,6
Gaz	0,5	-	0,2	0,7	0,4
Autre	-	-	0,2	0,3	0,2
Non applic.	-	-	-	-	-
Total	100	100	100	100	100

Le courant électrique est la seconde source d'éclairage des ménages bien que ceci ne concerne qu'une faible proportion des banguissois: seulement 1 ménage sur 10 (10,4%) s'éclaire à l'aide du courant électrique. Font partie de cette catégorie de ménages, les ménages du GSE1 (15,9%) et ceux du GSE2 (11,3%). Ce pourcentage de 10,5% est au voisinage de celui fourni par les études menées dans le cadre de l'ESMAP<sup>(1)</sup> sur les problèmes énergétiques en RCA en Novembre 1991. D'après ces études, on dénombre à Bangui environ 7700 abonnés à l'ENERCA comptabilisés en basse tension, soit moins de 10% de ménages de la capitale. Elles révèlent également que, le taux d'électrification de la ville de Bangui n'excéderait pas 15% même si l'on compte les cas où un même compteur dessert plusieurs abonnés.

Cette faiblesse de taux s'explique entre autres par le coût élevé de l'énergie électrique (67 FCFA le kwh), les coûts de raccordement prohibitifs (50000 à 800000 FCFA) et l'absence de desserte d'un certain nombre de quartiers ( près de 30% de l'agglomération urbaine de Bangui).

A la question concernant les changements dans la principale source d'éclairage, 88,4% des ménages n'ont pas connu de changements dans leur mode d'éclairage par rapport à il y a 12 mois. Une infime proportion des ménages (0,4%) sont passés de l'électricité à la lampe tempête par rapport à il y a 12 mois. Il s'agit notamment des ménages du GSE2 (0,8%) et ceux du GSE1 (0,7%).

Inversement, 0,7% des ménages sont passés de la lampe au courant électrique. Ce changement concerne les ménages du GSE1 et du GSE5. Pour la modalité "Autre changement", on décompte 10,5% des ménages.

#### **IV. L'ENERGIE POUR LA CUISINE**

Dans la ville de Bangui, la principale source d'énergie utilisée pour la cuisine est le bois. En effet 93,5% des ménages utilisent ce combustible ( 86,1% l'achètent et 7,5% le ramassent) (voir Tableau ci-après).

---

<sup>1</sup> ESMAP: Energy Sector Management Assistance Program  
ENERCA: Energie Centrafricaine  
kwh : un kilowatt-heure

**Tableau IV.5: Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisine par GSE ( en%).**

Source énergie cuisine	GSE				Total
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
Bois ramassé	3,5	3,3	10,4	7,8	7,5
Bois acheté	91,9	86,3	83,3	85,0	86,1
Charbon de bois	1,3	3,6	1,7	2,3	2,0
Pétrole	2,8	2,9	2,9	2,6	2,8
Gaz	0,4	2,2	0,2	0,3	0,5
Electricité	.	.	0,2	0,4	0,2
Déchets récolte	.	0,8	0,3	.	0,3
Autres	.	1	1,0	1,6	0,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le pétrole et le charbon de bois constituent respectivement la 2ème et la 3ème source d'énergie pour la cuisine bien qu'une faible proportion de ménages seulement utilisent ces combustibles (2,8% pour le 1er et 2% pour le 2ème). Il s'agit des ménages du GSE2 (6,5%) et ceux du GSE5 (4,9%). Moins d'un pourcent des ménages utilise le gaz (0,5%) et l'électricité (0,2%) pour faire la cuisine. Le pourcentage des ménages utilisant les autres sources d'énergie pour la cuisine n'atteint pas 1% et se chiffre à 0,7% de l'effectif total.

88,8% des ménages ont reconnu n'avoir pas changé de mode d'approvisionnement en énergie pour la cuisine par rapport aux 12 derniers mois . Une infime proportion des ménages (0,1%) est passée du bois au pétrole . Les changements autres que ceux précédemment mentionnés concernent 10,7% des ménages.

# L'EMPLOI

Les informations sur l'emploi collectées par l'EP concernent tous les membres du ménage âgés de 6 ans et plus. Elles portent sur la situation habituelle et actuelle de ces individus dans l'emploi et permettent de cerner en détail l'occupation principale de tous les membres du ménage, l'occupation secondaire et précédente du chef de ménage.

L'analyse de l'emploi est centrée sur la population active composée des individus âgés de 6 ans et plus qui ont exercé une activité économique (activité qui procure un revenu) ou qui ont déclaré lors de l'interview n'avoir pas eu une occupation principale mais qui sont des demandeurs potentiels d'emploi.

Les indicateurs utilisés pour analyser l'emploi sont: les taux d'emploi, d'activité et de chômage<sup>(1)</sup> et le taux de dépendance économique.

Les caractéristiques de l'emploi principal de tous les membres du ménage seront examinées en fonction du statut dans l'occupation, de la profession et de la branche d'activité.

L'emploi principal du chef de ménage, son occupation secondaire et de sa mobilité dans l'emploi seront analysés en dernier ressort en tenant compte des indicateurs cités ci-dessus.

## I. LA POPULATION ACTIVE

L'EP révèle que la population active de Bangui est de 152583 personnes, ce qui représente 33,6% de la population totale. Ce pourcentage s'élevait à 33% au RGP 1988 (voir tableau V.1). Ce taux d'actifs relativement faible peut être expliqué d'une part par une population jeune et d'autre part par un effectif important de femmes au foyer. Ces deux catégories sont répertoriées comme inactives.

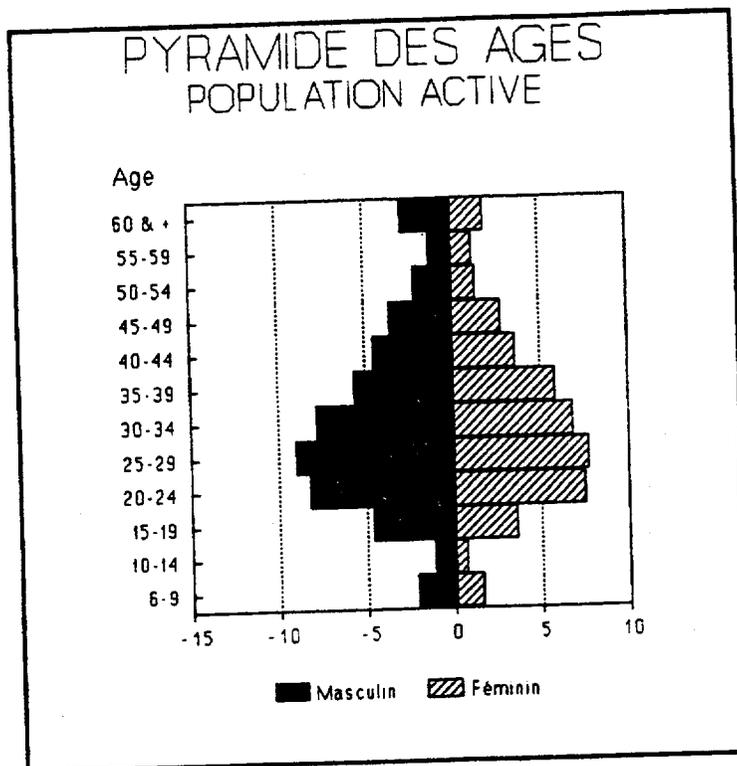
---

<sup>1</sup> Taux d'emploi : c'est le rapport entre le nombre de personnes actives occupées et l'effectif de la population active (chômeurs et occupés) âgée de 6 ans et plus.  
Le taux d'emploi mesure à un moment donné, le degré de participation effective de la population à l'activité économique.

Taux d'activité : c'est le rapport entre l'effectif de la population active (occupés et chômeurs) à l'effectif de la population âgée de 6 ans et plus.  
Le taux d'activité mesure le degré auquel la population est prête à participer à l'activité économique.

Chômeurs (au sens du BIT) : ce sont les personnes :  
- qui sont à la recherche d'un emploi salarié ou non, qui en cherchent activement et sont disponibles  
- qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine précédant l'interview  
- qui ont trouvé un emploi mais l'occuperont ultérieurement.

Taux de chômage : c'est le rapport du nombre de chômeurs à la population active.



Le rapport de masculinité est de 151 hommes pour 100 femmes.  
 Au sein de la population active même, on dénombre 122265 actifs occupés ( soit 80,1% de la population active ) contre 30318 chômeurs ( 19,9% ). Sont considérés ici comme actifs occupés, tous les gens qui ont déclaré avoir occupé un emploi principal ou secondaire.

**Tableau V.1: Répartition de la population active et taux d'activité ( en % ) par sexe**

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Actifs	91696	60887	152583
Inactifs	133427	167776	301204
Ensemble	225123	228663	453787
Taux d'activité	51,2	32,8	41,9
Taux d'inactivité	59,3	73,4	66,4

Le taux d'activité qui mesure la proportion des actifs dans la population âgée de 6 ans et plus, est de 41,9% à Bangui ( 51,2% pour les hommes et 32,8% pour les femmes ).

**I.1 Structure de la population active selon l'âge**

L'analyse de la structure de la population active selon l'âge ( tableau V.2 ) dégage deux aspects importants du marché du travail à Bangui: Une croissance des taux d'emploi et d'activité avec l'âge et une diminution du taux de chômage avec la même variable ( voir graphique 6 ci-dessous ).

Le taux d'activité s'élève à 41,9% à Bangui et atteint son maximum dans la tranche d'âge de 30 à 59 ans ( 47,4% ). Il chute brutalement au delà de 60 ans ( 5,5% ).

**Tableau V.2: Taux d'activité, d'emploi et de chômage par tranche d'âge ( en % )**

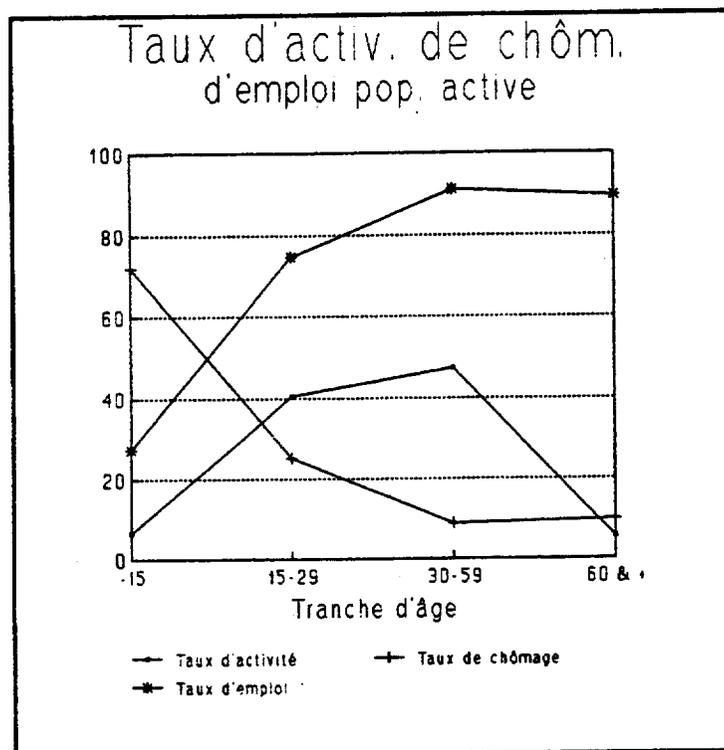
TAUX	Tranche d'âge ( ans )				Ensemble
	moins 15	15 29	30 59	60 et +	
d'activité	6,6	40,5	47,4	5,5	41,9
d'emploi	27,5	74,7	91,1	89,5	80,1
de chômage	72,0	25,3	8,9	9,8	19,9

Le taux d'emploi est de 80,1% et présente également une valeur maximale dans la même tranche d'âge (30 - 59 ans), mais il reste assez élevé pour les plus de 60 ans. Dans cette catégorie d'âge, il faut noter que les retraités se représentent sur le marché de l'emploi et sont réembauchés, pour la plupart dans le secteur privé et surtout dans l'informel, à cause de leur expérience ou alors ils occupent des emplois de gardiens (anciens militaires). Il faut y ajouter les départs tardifs surtout dans le secteur informel qui n'est pas régi par les textes sur la retraite.

Le taux de chômage, contrairement aux taux d'activité et d'emploi, décroît avec l'âge. Il se chiffre à 19,9% pour l'ensemble de la population active de Bangui et reste élevé dans la population jeune.

Le fait marquant qu'il faut aussi relever dans le tableau V.2 est que l'emploi des enfants âgés de moins de 15 ans n'est pas négligeable à Bangui. En effet, l'âge minimum d'emploi déclaré au RGP 1988 est de 6 ans. Les enfants de 6 à 15 ans ont un taux d'activité de 6,6%, un taux d'emploi de 28,0% et un taux de chômage de 72%.

Graphique 6:



Les taux d'activité, d'emploi et de chômage assez élevés dans les tranches d'âge de 6 à 30 ans dénotent une précocité de l'exercice d'une activité professionnelle de la part des jeunes. La population de ces tranches d'âges devrait plutôt se retrouver massivement à l'école. Le fait qu'elle se retrouve sur le marché de l'emploi montre qu'une partie non négligeable de la population active est jeune et doit constituer une main d'oeuvre peu qualifiée.

## I.2 Structure de la population active selon le GSE

La répartition selon les GSE révèle que 45% des actifs sont dans le GSE3 ( secteur informel ), suivi du GSE1 ( 23,9%), GSE5 ( 20,2% ) et GSE2 ( 10,8% ).

**Tableau V.3: Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le GSE ( en % )**

Population/ Taux		G S E				TOTAL
		GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
Actifs		23,91	10,84	45,02	20,23	100
Inactifs		23,42	8,07	22,22	46,28	100
Actifs occupés		24,65	11,17	48,0	16,18	100
Chômeurs		20,93	9,50	33,0	36,57	100
Taux	Activité	31,0	35,8	47,2	29,3	37,2
	Emploi	82,60	82,58	85,44	64,08	80,13
	Chômage	17,40	17,42	14,56	35,92	19,87

La répartition des actifs occupés selon le GSE conserve la même structure que celle de la population active. Cependant, il faut remarquer que le taux de chômage est plus élevé dans les GSE1 (17,4%) et GSE2 (17,4%) que dans le GSE3 (14,6%). Le taux élevé ( 35,9% ) du GSE5 s'explique par la définition même de ce groupe.

Le GSE3 qui contient le plus d'actifs a le taux d'activité le plus élevé ( 47,2% ) suivi des GSE2 ( 35,8% ) et GSE1 (31,0%)

## I.3 Le niveau d'instruction de la population active

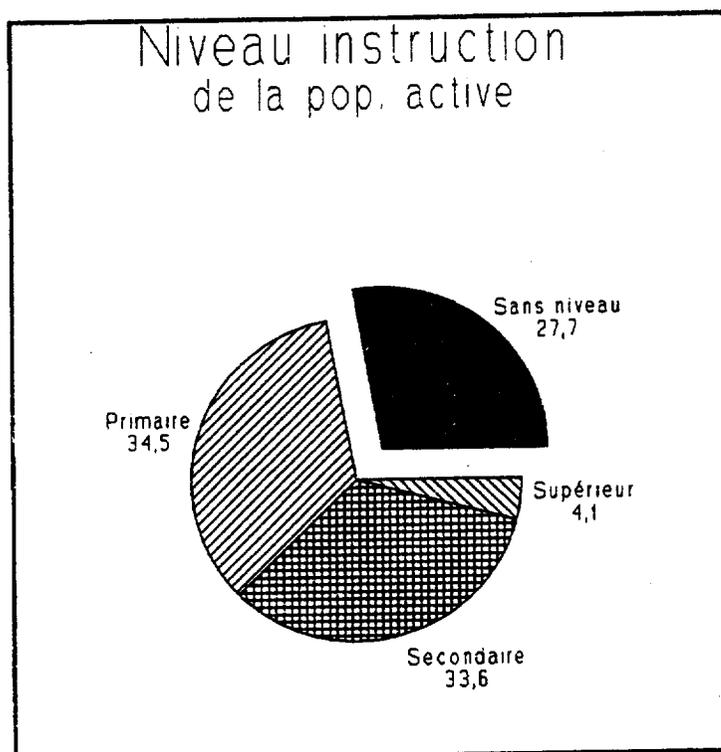
La répartition de la population active selon le niveau d'instruction montre que 27,7% de celle-ci sont sans niveau, 34,5% ont le niveau primaire, 33,6% le secondaire et 4,1% l'enseignement supérieur.

**Tableau V.4: Répartition de la population active selon le niveau d'instruction ( en % ).**

Sans niveau	Primaire	Second.	Supérieur	Total
27,7	34,5	33,6	4,1	100

**Graphique 7:**

Ces chiffres confirment bien l'idée selon laquelle une bonne partie de la population active n'est pas qualifiée: plus de 60% de la population active ont un niveau d'instruction qui ne dépasse pas le primaire. Cette proportion doit occuper des emplois peu qualifiés.



## II. LE TAUX DE DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance économique est le rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre d'actifs. Cet indicateur exprime la charge économique (en terme d'inactifs) supportée par chaque banguissois actif.

Les inactifs sont tous les membres du ménage âgés de 6 ans et plus n'ayant exercé aucune activité économique et qui n'ont pas cherché du travail durant la période de référence auxquels il faut ajouter les enfants âgés de moins de 6 ans.

Le taux de dépendance économique global à Bangui se chiffre à 2084,9 o/oo, ce qui signifie que 1000 personnes actives à Bangui supportent le poids économique de 2085

individus. Cet indicateur est plus élevé pour les ménages du GSE1 suivis de ceux des GSE5 et GSE2. Le taux le plus faible est observé chez les ménages du GSE3 ( 974,4 o/oo). Le taux élevé du GSE1 est lié à la taille moyenne importante des ménages de ce groupe qui est de 8,8 personnes ( 6,8 pour l'ensemble des ménages).

**Tableau V.5: Taux de dépendance économique par GSE (en o/oo)**

GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	ENSEMBLE
2752,9	2331,7	974,4	2436,8	2084,9

### III. LES CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI PRINCIPAL DES MEMBRES DU MENAGE

Les professions et/ou métiers exercés par la population active à Bangui sont assez variés quand on passe d'un GSE à un autre. Les professions scientifiques et libérales sont exercées en grande partie par les membres des ménages des GSE1 (33,4% ) et GSE2 (11,5% ) (voir tableau A en annexe).

L'emploi des cadres supérieurs et de personnel administratif est accessible surtout aux membres de ces mêmes groupes (5,7% pour le GSE1 et 3,7% pour le GSE2) et relativement peu pour les membres des autres GSE. Les membres des ménages des GSE3 et GSE5 exercent en majorité des professions commerciales, d'ouvriers et d'agriculteurs.

L'emploi féminin à Bangui est caractérisé par une prédominance de professions commerciales et agricoles dans tous les GSE.

L'examen selon le statut dans l'occupation fait observer que les "indépendants vendeurs" sont présents dans tous les GSE et ce sont les statuts dominants pour les femmes. Les salariés se trouvent surtout dans les GSE1 (63%) et GSE2 (65,7% ). Les indépendants agriculteurs sont en majorité des femmes quelque soit le GSE. Le statut d'apprenti et d'aide familial concerne essentiellement les membres des ménages du GSE3 (voir tableau A3 en annexe).

L'analyse selon la branche d'activité montre que 35,3% de la population active occupée à Bangui exercent leur activité dans le commerce, 33,8% dans l'administration et les services aux ménages et 18,4% dans le secteur primaire. Le secteur industriel emploie très peu de gens ( 5,9% ). Il faut d'ailleurs inclure dans ce secteur des fabricants des produits de type artisanal ( vannerie, produits du fer, boisson artisanale, etc... ). Les autres branches d'activités sont peu représentées. Dans tous les GSE, les femmes travaillent pour l'essentiel dans le commerce, l'agriculture et les services ( voir tableau A4 en annexe).

## IV EMPLOI DU CHEF DE MENAGE

### IV.1 L'emploi principal

L'analyse de l'occupation principale des chefs de ménage montre que sur les 66918 personnes, 5742 (soit 8,6%) sont des chômeurs et 9670 (14,5%) des inactifs.

Le taux d'activité des chefs de ménage est assez élevé (91,4%) et varie selon l'âge. Il atteint son maximum entre 30 et 50 ans (voir tableau V.6 et graphique 8).

Au-delà de 60 ans, il baisse moins brutalement que pour la population active en général. On peut dire ici que les chefs de ménage restent plus longtemps sur le marché de l'emploi. Le taux d'emploi a le plus bas niveau (76,4%) pour les chefs de ménage jeunes (15 - 19 ans et le plus haut niveau dans la tranche de 20 à 30 ans. Il se stabilise entre 30 et 50 ans, baisse légèrement entre 50 et 59 ans puis se relève au-delà de 60 ans. A côté de ceci, le taux de chômage est élevé pour les chefs de ménage jeunes et ceux qui ont entre 50 et 59 ans.

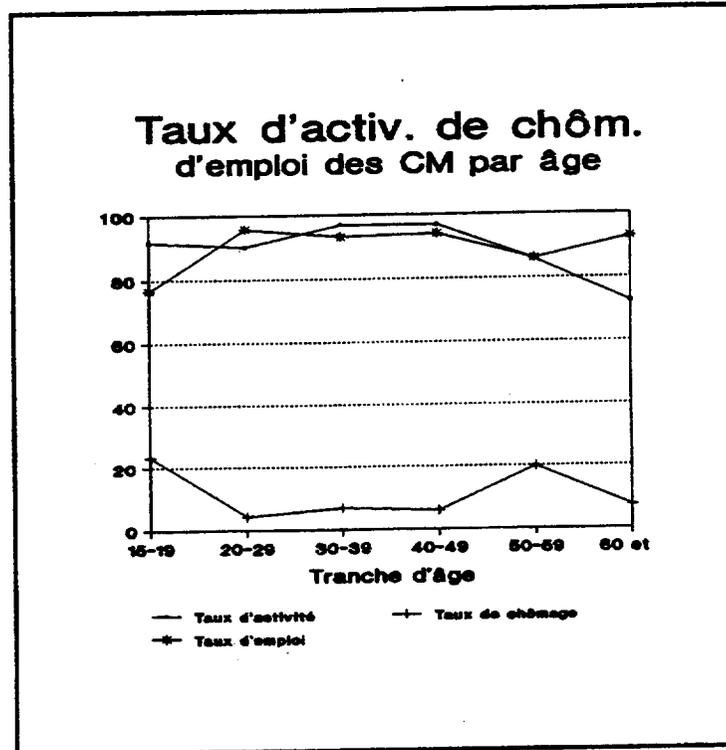
**Tableau V.6 : Taux d'activité, de chômage et d'emploi des Chefs de ménage selon l'âge (en %).**

Tranche d'âge(ans)	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'emploi
15-19	91,6	23,4	76,6
20-29	90,2	4,3	95,7
30-39	96,8	6,9	93,1
40-49	96,7	6,0	94,0
50-59	85,9	13,9	86,1
60 et +	72,4	7,3	92,7
<b>Ensemble</b>	<b>91,4</b>	<b>7,0</b>	<b>93,0</b>

Selon le niveau d'instruction, 36,5% des chefs de ménage actifs ont fait un cycle d'enseignement secondaire, 31% le cycle primaire et 24,1% sont sans niveau. Les chefs de ménage ayant suivi un cycle d'enseignement supérieur représentent un pourcentage non négligeable (8,3%).

La répartition selon l'occupation principale fait ressortir la même structure que celle de la population active totale (voir tableau A5 en annexe). On note donc une prédominance de personnel commercial (16%), suivi des travailleurs non qualifiés (15,2%), des ouvriers (14,3%) et des agriculteurs (11,5%). Viennent ensuite les personnels des professions scientifiques et libérales (10%) et les personnels administratifs (5,3%). Les cadres supérieurs représentent 1,9% des emplois.

Graphique 8:



L'analyse selon l'activité économique montre que les chefs de ménage sont plus occupés dans les services à la collectivité (administration et autres) et dans le commerce (23,6%). Ensuite, c'est l'agriculture et l'industrie qui occupent les chefs de ménage avec respectivement 14,7% et 8%. Les banques et assurances représentent 2,6% et sont des activités qui relèvent du secteur privé (GSE2) (voir tableau A6).

Le statut dans l'occupation du chef de ménage est étroitement lié aux GSE. Dans le GSE3, on note une prédominance des statuts d'indépendants (voir tableau A7 en annexe). Les salariés des secteurs public, parapublic et privé totalisent 43,7% de l'ensemble des chefs de ménage occupés. Quelques chefs de ménage du GSE5 sont des apprentis ou aides familiaux.

#### IV.2 L'emploi secondaire

Les résultats de l'EP de Bangui montrent que l'exercice d'un emploi secondaire contribue au processus d'insertion sur le marché du travail. Plus d'un chef de ménage sur quatre (24,7%) exercent une activité secondaire. Les chefs de ménage inactifs viennent en premier (24,2%) suivis des travailleurs et manoeuvres non qualifiés (15,67%), des agriculteurs (13,6%) et des ouvriers (12,4%). Les chômeurs représentent 9% et le personnel des

professions libérales 7,2%. L'emploi secondaire est exercé par les professionnels du commerce (36,2%), les agriculteurs (26,6%), les ouvriers (22%) et les manoeuvres (9,2%). Les professions libérales sont à hauteur de 6%. Il n'y a pas d'emploi de cadres.

Quant au statut dans l'emploi secondaire des chefs de ménage, il y en a trois qui sont fortement représentés: "Autres indépendants du secteur informel" qui exercent de petits métiers ( 31,5% ), "Indépendants agriculteurs" ( 22,7% ) et "Indépendants vendeurs des produits alimentaires" ( 19,6% ). On peut conclure du tableau A8 en annexe que l'exercice d'une activité secondaire par les chefs de ménage se fait surtout pour compte propre. Très peu sont des salariés.

**Tableau V.7: Répartition (en %) des chefs de ménage ayant une occupation secondaire selon l'occupation principale**

Occ. Ppale	Occupation secondaire					Total
	1	4	5	6	7	
1	34,6	3,4	6,4	5,0	8,7	7,1
2	5,1	0,9	3,1	1,1	0,0	1,2
3	5,5	4,5	8,5	8,4	2,4	5,5
4	.	10,9	13,0	13,7	6,3	10,2
5	5,1	8,2	30,2	20,6	19,0	15,7
6	.	23,1	9,5	6,7	11,6	13,6
7	5,9	3,6	.	16,7	28,6	12,4
8	.	.	.	5,0	.	1,3
10	27,2	6,6	7,2	8,9	8,9	9,0
11	16,6	38,9	22,1	13,9	14,6	24,0
Ens.	100	100	100	100	100	100

Les branches d'activités au sein desquelles les chefs de ménage sont occupés sont principalement le commerce ( 35,8%), l'agriculture ( 29,9% ), les services aux ménages et à la collectivité ( 26,1% ) et la fabrication des produits de type artisanal qui sont comptés dans l'industrie (7,4% ). Les autres activités sont relativement peu représentées (voir tableau A9 en annexe).

#### IV. LA MOBILITE ET LA DUREE DANS L'EMPLOI DU CHEF DE MENAGE

L'examen de la matrice de l'évolution des activités professionnelles révèle des aspects importants de la mobilité dans l'emploi des chefs de ménage d'après leur occupation précédente. La mobilité dans l'emploi se manifeste par des valeurs différentes de 0 dans les cellules qui ne sont pas sur la diagonale. Les valeurs situées sur la diagonale de la matrice donnent la répartition des chefs de ménages qui n'ont pas changé d'emploi par rapport à leur occupation précédente. Si l'on considère ces éléments, on peut dire que la mobilité dans l'emploi est faible pour les chefs de ménages occupés dans les professions de Directeurs et cadres administratifs supérieurs ( 41,2% ), les travailleurs spécialisés dans les services et manoeuvres ( 40,9% ), les artisans/ouvriers de métiers ( 35,3%), ainsi que le personnel commercial et vendeurs ( 32,4% ).

Par contre il y a une forte mobilité pour les chefs de ménages agricoles et les actifs non occupés.

Par ailleurs, cette matrice permet également de voir l'insertion des inactifs dans les différentes professions. On constate que les inactifs sont insérés en majorité dans les professions commerciales ( 21,4% ), scientifiques, techniques et libérales ( 11,2% ). L'agriculture absorbe quant à elle une proportion non négligeable d'inactifs (10,1% ) ( voir tableau V.8 ci-après).

Si on considère ceux qui occupaient un emploi précédemment et qui l'ont perdu, les personnels administratifs et travailleurs assimilés sont le plus touchés par les pertes d'emploi (26,9%) suivis de ceux qui ont des professions scientifiques, techniques et libérales (16,8%) et des ouvriers et artisans (16,4%). On relève également que 4,4% des chefs de ménage qui étaient précédemment des inactifs sont devenus chômeurs et 16,3% des inactifs sont restés comme tels.

Les ouvriers et artisans sont caractérisés dans cette matrice par un fort pourcentage d'inertie dans l'emploi (35,5%) et une perte d'emploi considérable (16,4%); ceci permet d'affirmer que cette catégorie de chefs de ménage se caractérise sur le marché de l'emploi par un certain immobilisme d'une part, et une certaine incapacité à s'adapter à l'évolution du marché du travail d'autre part. Par contre, les travailleurs spécialisés dans les services et les manoeuvres ont un faible taux de perte d'emploi (8,2% ) malgré une forte immobilité dans l'emploi (40,9%). Ceci pourrait être expliqué par le fait que ces derniers étant peu qualifiés, sont prêts à exercer n'importe quel type d'emploi.

**Tableau V.8: MATRICE D'EVOLUTION DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PAR ACTIVITE DU CHEF DE MENAGE ( en %)**

	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11
1	27,2	1,5	9,8	2,5	6,3	7,8	3,8	-	16,8	24,4
2	5,7	41,2	10,7	-	5,3	9,8	-	5,7	9,9	11,7
3	15,7	5,2	21,6	3,9	4,1	7,7	6,3	-	26,9	9,0
4	1,7	3,4	3,2	32,4	13,8	7,4	8,8	1,6	9,6	18,1
5	1,5	1,0	2,1	7,4	40,9	17,5	11,4	1,1	8,2	8,8
6	4,4	-	2,4	9,4	15,7	8,7	18,8	9,8	8,8	21,9
7	2,9	-	2,5	6,8	10,5	15,1	35,5	1,0	16,4	9,2
8	2,8	-	2,8	8,2	23,3	17,2	6,5	-	8,3	30,9
10	5,7	-	4,5	21,1	26,8	12,9	21,9	2,2	1,9	3,0
11	16,0	1,2	5,9	21,4	9,2	10,1	11,2	4,2	4,4	16,3

NB: Les colonnes représentent l'occupation actuelle du chef de ménage et les lignes l'occupation précédente.<sup>(2)</sup>

Les membres des forces armées présentent également un taux de perte d'emploi relativement faible (8,3%). Les directeurs et cadres administratifs ont un taux d'immobilité de 41,2% et un taux de perte d'emploi parmi les plus faibles (9,9%). Ce taux pourrait correspondre aux pertes d'emploi enregistrées par les programmes de départ volontaire à la retraite ( DVA ).

Il ressort de ces constats que malgré la politique de "dégraissage" de la fonction publique entreprise depuis quelques années, ce secteur reste une garantie en terme d'emploi.

Par ailleurs, l'analyse de la durée moyenne dans l'emploi principal des chefs de ménage fait observer que ce sont les salariés du secteur public et para-public (GSE1) qui concourent le plus longtemps leur emploi (en moyenne 11 ans et 6 mois). La durée la plus faible est observée au niveau du GSE2 (6ans et 8 mois). Un fait surprenant à relever dans ce tableau est que ce sont les travailleurs agricoles salariés du secteur public qui affichent la plus longue durée dans l'occupation principale (23 ans et 9 mois). Ensuite ce sont les

- <sup>2</sup>
- 1: Professions scientifiques, techniques et libérales
  - 2: Directeurs, cadres administratifs supérieurs
  - 3: Personnels administratifs et travailleurs assimilés
  - 4: Personnel commercial et vendeurs
  - 5: Travailleurs spécialisés dans le service et manoeuvres
  - 6: Agriculteurs, éleveurs et forestiers
  - 7: Ouvriers, conducteurs et artisans
  - 8: Membres des forces armées
  - 9: Autres actifs
  - 10: Chômeurs
  - 11: Inactifs

personnels commerciaux et ceux des professions scientifiques et libérales. Les travailleurs non qualifiés sont ceux qui durent le moins dans leur emploi (7 ans).

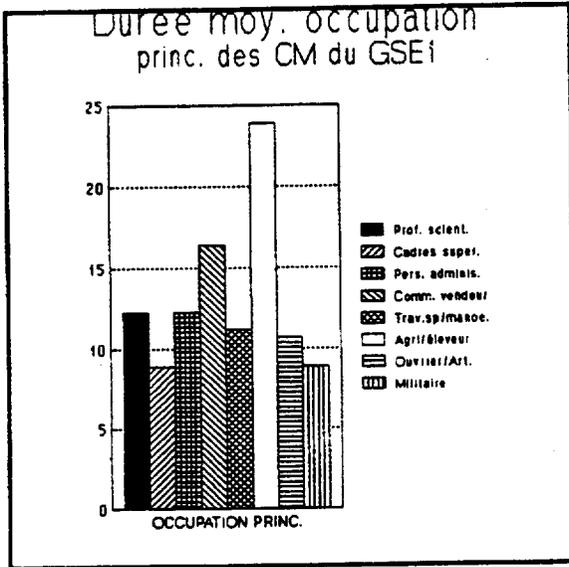
**Tableau V.9: Durée moyenne dans l'occupation principale des chefs de ménage par GSE ( en année )**

( Voir <sup>3</sup> pour code d'occupation en bas de page)

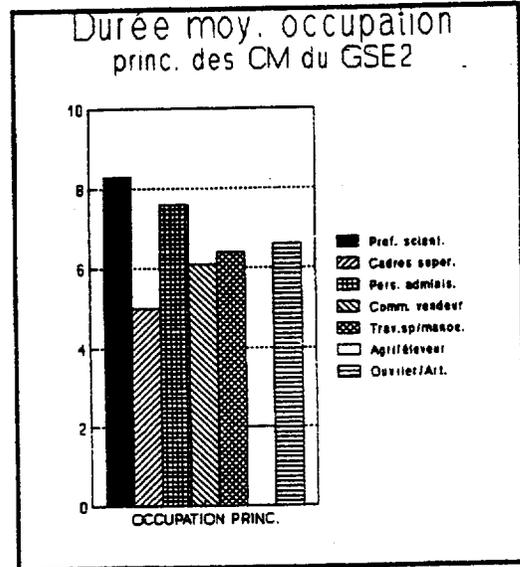
Occupat. princip.	G S E				Total
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
1	12,3	8,3	13,8	10,2	11,8
2	8,9	5,0	4,6	.	7,5
3	12,3	7,6	3,0	.	11,2
4	16,4	6,1	8,1	.	8,2
5	11,2	6,4	5,4	3,2	7,1
6	23,9	2,0	12,5	.	12,5
7	10,7	6,6	7,6	0,6	7,7
8	8,9	.	.	.	8,9
Ens.	11,5	6,7	8,7	6,2	9,2

<sup>3</sup> 1: Professions scientifiques, techniques et libérales  
 2: Directeurs, cadres administratifs supérieurs  
 3: Personnels administratifs et travailleurs assimilés  
 4: Personnel commercial et vendeurs  
 5: Travailleurs spécialisés dans le service et manoeuvres  
 6: Agriculteurs, éleveurs et forestiers  
 7: Ouvriers, conducteurs et artisans  
 8: Membres des forces armées

Graphique 9:



Graphique 10:



Graphique 11:

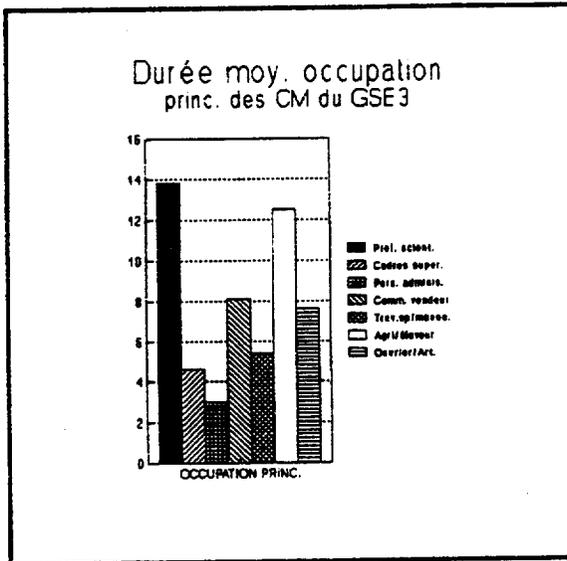
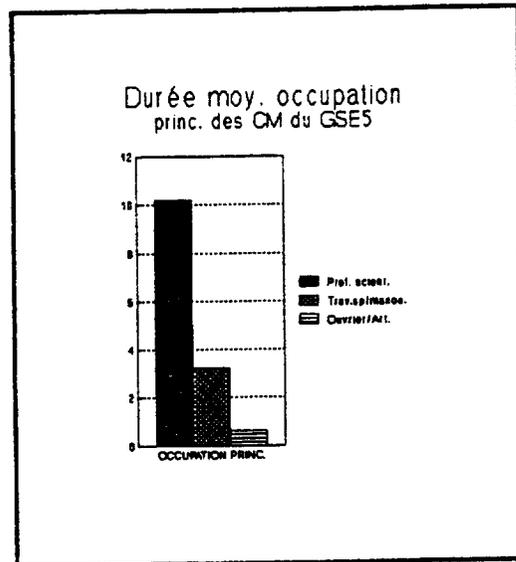


Figure 12:



## MIGRATIONS POUR EMPLOI

L'objectif visé par l'EP n'est pas de mesurer les mouvements migratoires de la population, mais les déplacements des membres du ménage liés au besoin de recherche d'un emploi en dehors de leur lieu de résidence. Les questions ont porté sur la migration des membres du ménage pour une durée d'au moins trois mois.

Dans l'ensemble, seulement 1,9% des ménages ont effectué des déplacements pour emploi au cours des trois mois. Parmi ceux-ci, 48,5% appartiennent au GSE3 et 30,8% au GSE1.

Tableau VI.1 : Distribution des ménages migrants par GSE (en %)

Etat Migration	GSE				Total
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
ont migré	2,5	1,4	2,1	1,0	1,9
N'ont pas migré	97,5	98,6	97,9	99	98,1
Total	100	100	100	100	100

Pour chaque GSE, très peu de ménages ont changé de lieu de résidence au cours des douze derniers mois. 2,5% des ménages du GSE1 ont migré; cette migration serait imputable aux affectations des fonctionnaires. Pour le GSE3, il s'agit de déplacement réel en provenance d'autres localités ou de l'étranger.

Tableau 2 : Migration de 3 mois et plus des membres du ménage pour recherche d'emploi par sexe et GSE (en %)

SEXE	GSE				Total
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
Hommes	100	100	82,5	68,7	80,1
Femmes	.	.	17,5	31,3	19,9
Total	11,1	5,0	46,1	37,8	100

La répartition des membres du ménage qui ont migré pour cause d'emploi fait remarquer que c'est dans les GSE3 et GSE5 que les déplacements sont plus fréquents.

Ce sont les hommes qui migrent le plus; les femmes se déplacent surtout pour exercer des activités commerciales.

# ACCÈS AUX SERVICES

Les informations collectées dans la partie "Accès aux services" portent sur l'utilisation par les ménages des services communautaires de base ( marché, école primaire, école secondaire, centre de santé et transport en commun ). Elles portent également sur la disponibilité, la qualité et l'accessibilité à ces services (temps d'accès et moyens utilisés).

## I. ACCÈS AU MARCHÉ

La quasi-totalité des ménages ( 98,6% ) fréquentent le marché. Le tableau VII.1 montre que ce taux de fréquentation est supérieur ou égal à 98% pour tous les GSE.

**Tableau VII.1: Répartition des ménages utilisant les services selon le GSE ( Taux de fréquentation des services) (en%)**

Services	GSE				Ensemble
	GSE 1	GSE 2	GSE 3	GSE 5	
Marché	98,4	98,7	98,9	98,0	98,5
Ecole P.	79,3	58,7	47,0	49,6	56,1
Ecole S.	43,1	20,1	18,5	30,7	27,2
C. Santé	93,9	93,1	97,7	95,1	95,7
Arrêt/ Bus/Taxi	98,4	95,2	98,8	97,7	98,0

Plus de 9 ménages sur 10 (97,0%) se rendent au marché à pied et ce, quelque soit leur GSE.

S'agissant de la durée d'accès, 98,4% des ménages ont déclaré avoir mis habituellement moins d'une heure pour se rendre au marché.

Le second moyen d'accès au marché est l'automobile. Une faible proportion des ménages (2,3%) utilisent ce moyen. Ce sont essentiellement ceux du GSE1 (3,9%) et du GSE2 (4,2%).

Les autres moyens d'accès ( mobylette, bicyclette et moto) sont utilisés par 0,7% des ménages.

Les deux principales raisons évoquées par les 1,5% des ménages qui ne fréquentent pas le marché sont: l'éloignement du marché (35,8%) et le prix très élevé des produits 5,6%. La modalité "non applicable" représente un pourcentage non négligeable (34,3% des ménages).

Par rapport au GSE, les ménages du GSE1 ont avancé comme raison de non fréquentation du marché "Trop cher" (38,0%). Il en est de même pour ceux du GSE2 (100%). Les ménages du GSE5 ont fourni comme raison "Autre raison" (58,7%) , mais la modalité "non applicable" domine (75,0%).

## **II. ACCÈS À L'ECOLE PRIMAIRE**

Dans la ville de Bangui, un peu plus d'un ménage sur 2 (56,1%) déclarent avoir des enfants qui fréquentent l'école primaire. Ce taux qui varie avec les GSE, évolue de 47% (GSE3) à 79,2% (GSE1).

La grande majorité des ménages (97,9%) déclarent que leurs enfants partent à l'école primaire à pied. Parmi ceux-ci 98,4% reconnaissent que leurs enfants mettent habituellement moins d'une heure pour y aller. Les autres moyens d'accès ( bicyclette, automobile, mobylette et moto) ne concernent que 2,1 % des ménages, en l'occurrence les ménages du GSE1 (1,7%) et du GSE2 (4,3%).

On relève par ailleurs que le taux de non fréquentation de l'école primaire par les ménages s'élève à 43,8%. La principale raison évoquée par 86,8% des ménages est "Non applicable". Cela peut signifier entre autres que, soit leurs enfants sont au secondaire, soit ils n'ont pas d'enfants. Les raisons telles que "trop cher", "mauvaise qualité", "n'existe pas", "manque de place" ne concernent que 3,7% des ménages. Des raisons autres que celles précitées ont été avancées par 9,4% des ménages.

## **III. ACCÈS À L'ECOLE SECONDAIRE**

A Bangui, seulement 27,2% des ménages ont des enfants qui fréquentent l'école secondaire. Ce taux reste en dessous de 50% pour tous les GSE. Les plus bas sont observés au sein des ménages du GSE3 (18,6%) et du GSE2 (20,1%) et les plus élevés au niveau des GSE1 (43,0%) et GSE5 (31,0%).

La majeure partie des ménages ayant des enfants à l'école secondaire (95,7%) déclarent que ceux-ci se rendent à l'école à pied. Parmi eux, 91,6% affirment que leurs enfants mettent moins d'une heure pour y accéder. Ce moyen d'accès est beaucoup plus utilisé par les enfants des ménages du GSE3 (98,9%) et du GSE5 (96,9%).

Le second moyen d'accès est l'automobile. Il est utilisé par 3,6% des ménages seulement pour accompagner leurs enfants à l'école. Ce moyen est surtout utilisé au sein du GSE1 (6,2%).

Le taux de non fréquentation de l'école secondaire est très élevé et se chiffre à 72,8%. C'est dire que près de trois ménages sur quatre reconnaissent n'avoir pas d'enfants à l'école secondaire.

Comme dans le primaire, la principale raison avancée est "Non applicable"(89,2%). Il peut s'agir des ménages singletons ou ceux qui n'ont pas d'enfants scolarisables dans le secondaire.

Cette modalité est dominante au sein du GSE5 (91,0%)

## ACCES AUX SERVICES

La deuxième raison avancée est "Autre" (9,1%). Il pourrait s'agir entre autres des ménages ayant des enfants qui, soit ne sont pas inscrits à l'école, soit ont abandonné l'école secondaire. Cette 2ème hypothèse est confirmée par le taux de déperdition au niveau secondaire qui se chiffre à 20,9% pour le 1er cycle et 12,2% pour le second cycle.

## **IV. ACCÈS AU CENTRE DE SANTE**

Le taux de fréquentation des centres de santé dans la ville de Bangui s'élève à 95,7%. C'est dire que plus de 9 ménages sur 10 déclarent fréquenter le centre de santé. Ce taux est aussi élevé et reste au dessus de 93% pour tous les GSE.

Concernant le moyen d'accès, 96,1% des ménages se rendent au centre de santé à pied. Parmi eux, 96,8% mettent moins d'une heure pour y aller, une petite proportion (3,1%) mettent quant à elle entre 1 et 2 heures.

Le second moyen d'accès, l'automobile, est utilisé par très peu de ménages (3,4%). Il s'agit notamment des ménages du GSE2 (4,6%) et du GSE1 (4%).

Les ménages qui ne fréquentent pas un centre de santé à Bangui représentent 4,3%. La principale raison avancée est "Non applicable" (30,4%). Il peut s'agir des ménages ayant recours à la médecine traditionnelle seulement. Cette même raison est évoquée au sein du GSE5 par 44,2% des ménages et au sein du GSE2 par 38,2 % des ménages.

La deuxième raison de non fréquentation du centre de santé est "la mauvaise qualité de service", raison soutenue par 28,9% des ménages. Cette raison est dominante au sein du GSE1 (39,4%) des ménages et constitue une raison de non fréquentation non négligeable au sein du GSE2 (19,6%).

## **V. ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN**

La grande majorité des ménages à Bangui (98,0%) utilisent le transport en commun. Le taux d'utilisation des services de transport en commun le plus faible est observé au niveau des ménages du GSE2 (95,2%).

La presque totalité des ménages (99,5%) marchent à pied pour accéder aux services de transport en commun. La majeure partie (99,5%) font le trajet en moins d'une heure.

Une petite proportion des ménages (2%) n'utilisent pas le transport en commun. La principale raison évoquée comme pour les autres services correspond à la modalité "Non applicable" (58,8%). Il s'agit probablement pour la plupart des cas des ménages ayant des moyens de locomotion ou encore des ménages pour lesquels l'usage de moyens de transport en commun n'est pas nécessaire. Cette raison concerne beaucoup plus le GSE1 (77,5%).

Près de 11,2% des ménages se plaignent du prix élevé du transport en commun, notamment ceux du GSE3 (26,6%) et GSE5(14,4%). 4,1% des ménages fournissent comme raison l'éloignement, laquelle constitue la deuxième raison de non utilisation du transport en commun.

# AGRICULTURE

D'une manière générale, l'agriculture n'est pas tellement pratiquée à Bangui. On remarque toutefois que certains ménages de Bangui pratiquent de plus en plus des cultures vivrières et même des cultures de rente aux alentours de Bangui ou dans les Préfectures avoisinantes.

Les données sur l'agriculture portent sur les principales cultures retenues par l'EP, les exploitations, l'encadrement et la commercialisation des produits agricoles. Quelques données sur l'élevage du bétail ont été également recueillies.

## I. LES PRINCIPALES CULTURES RETENUES PAR L'EP

L'étude a porté sur les dix principales cultures pratiquées dans l'ensemble du pays à savoir le café, le coton, le tabac, le manioc, l'arachide, le maïs, le riz/paddy, le sésame, le mil/sorgho et les courges. Les autres cultures regroupent toutes les cultures non-explicitées précédemment (cultures maraîchères, cultures fruitières...).

La proportion des ménages pratiquant ces cultures à Bangui se chiffre à 15,9% soit 10537 ménages. Le tableau VIII.1 révèle que le manioc, base de l'alimentation des ménages centrafricains, est de loin la culture la plus pratiquée avec 89% d'exploitants .

Tableau VIII.1: Proportion des ménages pratiquant les différentes cultures retenues selon le type de culture (en %)

Culture	Proportion de ménages
Café	0,5
Coton	0,3
Manioc	89,0
Arachide	31,8
Maïs	30,8
Riz/Paddy	0,3
Sésame	0,9
Courges	2,3
Autres	19,5

NB: Le double comptage très fréquent dans la pratique des cultures associées, surtout en ce qui concerne les cultures vivrières, n'autorise pas la sommation des proportions du tableau n°VIII.1.

Ensuite, viennent l'arachide et le maïs avec respectivement 32% et 31% de ménages exploitants.

On relève également que les cultures de rente retenues sont pratiquées par une infime proportion de ménages (0,5% pour le café et 0,3% pour le coton).

## AGRICULTURE

Quant aux autres cultures, seulement 19% de ménages agricoles de Bangui s'y sont intéressés. On note qu'aucun producteur de tabac ne réside à Bangui.

### II. REPARTITION DES MENAGES PRATIQUANT L'AGRICULTURE SELON LES GSE

Le tableau ci-dessous montre que l'agriculture est beaucoup plus pratiquée à Bangui par les ménages du GSE3 représentant 56,7% (du total des ménages pratiquant l'agriculture) et ceux du GSE1 avec 20,50% des ménages.

Tableau VIII.2 : Distribution des ménages exploitants agricoles par GSE (en % )

GSE	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	Total
Proportion	20,5	7,4	56,7	15,4	100

### III. LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

#### 3.1 LE BETAIL

Les questions posées portent sur la possession ou non de bétail par les membres du ménage. Le bétail pris en compte comprend les bovins, les ovins, les caprins et les porcins. L'Enquête n'a pas tenu compte de la volaille. Très peu de ménages de Bangui pratiquent l'élevage du bétail. Seulement 2407 ménages déclarent posséder du bétail.

L'analyse selon le type de bétail montre que 1313 ménages (54,5%) possèdent des porcins, 910 ménages (39%) possèdent des chèvres. Les autres types viennent dans des proportions moindres.

Tableau VIII.3: Répartition des ménages possédant du bétail par type de bétail

Type de bétail	Nombre de ménages	Pourcentage
Bovins	210	8,7
Moutons	212	8,8
Chèvres	940	39,0
Porcins	1313	54,5

Sur les 210 ménages qui possèdent des boeufs, 96 d'entre eux ont un cheptel de plus de 100 têtes.

Quant à l'évolution du nombre de bétail possédé, la plupart des ménages ont vu le nombre inchangé (50,1%) ou diminué (38,5%). Seulement 11% ont connu une augmentation du cheptel.

### 3.2 LES SUPERFICIES ENSEMENCEES

Hormis les cultures de rente, les superficies ensemencées de vivriers sont d'une manière générale, assez mal connues du fait que la notion de mesures agraires échappe le plus souvent aux ménages agricoles. Ces superficies, de taille réduite dépassent à peine 50 ares et subissent régulièrement des variations comme le montre le tableau A10 en annexe.

Il ressort de ce tableau que les ménages pratiquant les cultures vivrières ont vu leurs superficies ensemencées augmenter pendant les deux dernières campagnes agricoles: pour le manioc (39,4%), l'arachide (35,1%), le maïs (30,8%), les courges (54,5%) et les autres cultures (31,6%). Cette augmentation s'explique en grande partie par une disponibilité en main d'oeuvre plus ou moins gratuite: pour le manioc (31,3%), l'arachide (30,1%) et le maïs (39,1%).

## IV. ACCES AUX CREDITS ET AUX SERVICES DE VULGARISATION, UTILISATION DES INTRANTS

L'étude sur les crédits agricoles montre qu'aucun ménage pratiquant l'agriculture à Bangui n'a eu accès aux crédits agricoles aussi bien pour les cultures de rente que pour les cultures vivrières (Voir tableau VIII.3).

**Tableau VIII.3: Proportion des ménages utilisant des intrants  
par type d'intrant et par type de culture (en %)**

Culture	Type d'intrant			
	Main d'oe	Serv Vulga.	Engrais	Crédit
Café	100	100	46,3	0
Coton	100	100	100	0
Manioc	33,0	2,8	1,3	0
Arachide	36,9	4,9	0,9	0
Maïs	32,3	0,8	0	0
Riz	0	0	0	0
Sésame	31,2	33,2	0	0
Courges	59,5	14,3	26,6	0
Autres	40,7	5,5	8,8	0

L'utilisation des engrais a intéressé tous les exploitants du coton (100%) et une partie de ceux qui cultivent du café (46,3%) ainsi que 26,6% de ménages cultivant les courges. Seulement 8,8% d'exploitants des autres cultures affirment avoir utilisé des engrais. Pour les cultures du manioc, de l'arachide, du sésame, du riz/paddy et du maïs, les proportions des ménages utilisant les engrais restent négligeables. La quasi-totalité des ménages exploitants agricoles évoquent comme raison de non-utilisation des engrais son indisponibilité ou son coût très élevé.

L'ensemble des ménages pratiquant les cultures de rente (café et coton) affirment avoir bénéficié des services de vulgarisation. Pour les cultures vivrières, il semblerait que seuls les ménages cultivant le sésame ont été plus nombreux (33,2%) à profiter de l'encadrement agricole.

En ce qui concerne la main d'oeuvre, bon nombre de ménages agricoles l'utilisent dans toutes les cultures : pour le café et le coton (100%), les courges (59%), les autres cultures (40,7%) l'arachide (36,9%), le manioc (33,0%), le maïs (32,3%) et le sésame (31,2%).

## **V. LA COMMERCIALISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES**

La presque totalité des cultures de rente est destinée à la vente, tandis que les cultures vivrières sont pour la plupart sujettes à l'autoconsommation. Ce qui réduit considérablement leurs quantités écoulées sur les marchés. Les produits vivriers les plus vendus sont le sésame (69,23%), le manioc (61,77%), l'arachide (58,88%), le maïs (53,70%), les courges (48,48%) et les autres cultures ( 69,18%)

Il ressort du tableau VIII.4 que les ventes s'effectuent pour la plupart sur les marchés du quartier et par l'étalage au bord de la route pour les vivriers. En ce qui concerne le café et le coton, les principaux débouchés sont les sociétés commerciales (SOCADA et CAISTAB)<sup>1</sup> ou les acheteurs agréés.

---

<sup>1</sup> SOCADA: Société Centrafricaine de développement agricole actuellement SOCOCA (Société Cotonnière Centrafricaine).  
CAISTAB: Caisse de Stabilisation.

**Tableau VIII.4: Proportion des ménages ayant vendu leur production par type de culture et par débouché**

Cultures	Débouché					
	Etalag route	Marché Villag	Grand marché	Négociant	Autres	TOTAL
Café	.	.	.	100	.	100
Coton	.	.	100	.	.	100
Manioc	35,0	34,9	22,5	1,8	5,8	100
Arachide	38,10	42,74	15,47	.	3,67	100
Maïs	24,6	54,4	17,0	.	4,0	100
Sésame	.	100	.	.	.	100
Courges	25,8	22,1	22,1	.	30,0	100
Autres	27,6	43,7	12,9	1,8	13,9	100

# **LES ACTIVITES OU ENTREPRISES NON AGRICOLES**

Les informations recueillies par l'EP concernent les 3 principales activités/entreprises non agricoles réalisées par les membres du ménage au cours des 12 derniers mois ou l'entreprise possédée par le ménage. S'il y'en a plusieurs, on classe les 3 principales selon leur importance dans le revenu du ménage.

D'après les données recueillies au niveau des sources de revenus du ménage, les Activités/Entreprises non agricoles constituent la principale source de revenu dans le budget des ménages de Bangui. La part du revenu tiré de ces activités représente 37% de l'ensemble des revenus déclarés.

## **I. LES PRINCIPALES ENTREPRISES NON AGRICOLES**

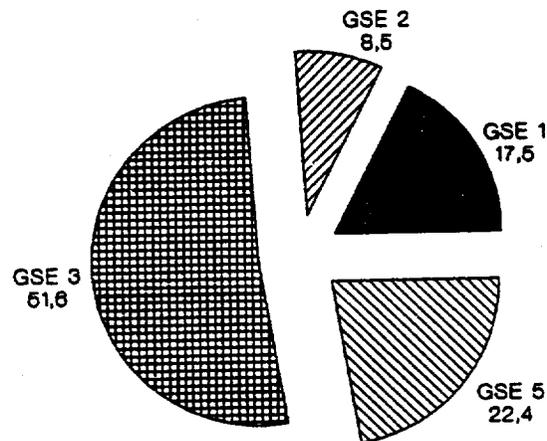
L'Enquête a saisi les 3 principales entreprises non agricoles et les a classé suivant l'importance du revenu annuel qu'elles procurent. Ainsi 64% des ménages ont déclaré posséder qu'une seule entreprise, 26,2%, deux (2) entreprises et 10% trois (3) entreprises.

D'une manière générale, 67% des ménages possèdent au moins une entreprise dont 52% relèvent du GSE3, 23% du GSE5, 17% du secteur public et parapublic et 8% du secteur privé moderne.

**Tableau IX.1 : Proportion des ménages possédant une activité/ entreprise non agricole par GSE (en %).**

	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	Total
Pourcentage	17,1	8,2	51,8	22,9	100,0

**PROPORTION DES MENAGES POSSEDANT  
UNE ENTREPRISE NON AGRICOLE PAR GSE (%)**



Source: EP RCA 1992

## II. LES PRINCIPALES BRANCHES D'ACTIVITES

Les branches suivantes <sup>(1)</sup> regroupent l'essentiel des entreprises non agricoles. Il s'agit des branches:

- "Commerce de détail"
- "Restaurant Bar et Hôtel"
- "Services fournis aux particuliers et ménages".

Les branches d'activités 6 et 9 "Commerce de gros et détail Restaurants et Hôtels" et "Services fournis à la collectivité, Services Sociaux et Services personnels" regroupent la

<sup>1</sup> voir note de bas de page de l'annexe A4.

## ENTREPRISES/ACTIVITES NON AGRICOLES

quasi-totalité des entreprises non agricoles exploitées par les ménages (plus de 80 %).

L'analyse par GSE montre que tous les GSE exploitent des entreprises dans les branches 3,6, 7 et 9. On note cependant la forte présence du GSE3 dans toutes les branches d'activités déclarées par les ménages ( dans la branche 2, 100%, la branche 5, 84%, la branche 3, 70,8%, la branche 9, 56,7% et la branche 6, 50%). Le GSE1 est beaucoup plus représenté dans la branche 7 (transport: 31,2 %).

Les bâtiments et travaux publics ne sont exploités que par le GSE3 et le GSE5. Les activités d'extraction de matériaux de construction quant à elles sont exclusivement exploitées que par le GSE3 (il s'agit de l'exploitation artisanale au bord du fleuve pour le sable et des carrières pour les pierres).

**Tableau IX.2 : Distribution des principales entreprises non agricoles par branche d'activités et par GSE (en %)**

Branches d'activité	G.S.E				TOTAL
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	
2	.	.	100,0	.	100,0
3	3,7	7,3	70,8	18,2	100,0
4	.	.	100,0	.	100,0
5	.	.	84,3	15,7	100,0
6	17,3	8,9	50,5	23,3	100,0
7	26,8	4,2	52,5	16,5	100,0
9	16,6	8,4	56,7	18,3	100,0

### **III. LES CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES**

Le tableau IX.3 ci après révèle que la gestion des Entreprises est une affaire qui concerne principalement le(s) conjoint(s) (46,3%), le Chef de ménage (30,2%), l'enfant (10,8%). Les "Autres parents" représentent 10,9%. Peu de mères et de non apparentés ont la responsabilité de gestion des entreprises (1,8%). Les pères n'ont aucune responsabilité.

**Tableau IX.3 : Distribution des activités/entreprises non agricoles selon le lien de parenté avec le Chef de ménage ( en %).**

G S E	Lien avec CM						TOTAL
	CM	Conj.	Enf.	Mère	Autre Par.	Non app.	
GSE1	19,2	58,7	10,2	2,4	9,5	.	100
GSE2	16,3	65,8	5,5	.	11,1	1,3	100
GSE3	54,3	22,1	12,1	.	9,4	2,1	100
GSE5	30,9	38,6	15,4	.	13,7	1,4	100
TOTAL	30,2	46,3	10,8	0,6	10,9	1,2	100

Par rapport aux GSE, il apparaît que les entreprises sont majoritairement gérées par le conjoint (58,7%) contre 19,2 % par le chef de ménage pour le GSE1, 65,8 % par le conjoint contre 16,3 % par le chef de ménage pour le GSE2 et 38,6% par le conjoint contre 30,9% par le chef de ménage pour le GSE5. Plus de la moitié des entreprises non agricoles possédées par les ménages du GSE3 sont gérées par le chef de ménage lui-même.

Le tableau IX.4 montre que la durée moyenne de fonctionnement de ces activités/Entreprises est d'environ 7 ans. On observe une durée moyenne plus longue dans les branches 5 (12 ans et 3 mois) et 3 (9 ans et 4 mois).

La fabrication de boissons artisanales et le commerce de détail sont des activités qui durent et deviennent à la longue une spécialisation pour les membres du ménage qui les exercent.

**ENTREPRISES/ACTIVITES NON AGRICOLES**

**Tableau IX.4: Distribution des activités/entreprises non agricoles selon la durée de fonctionnement et la branche d'activités ( en % )**

Durée de fonctionnement (ans)	Branches d'activités					
	2	3	5	6	7	9
0 - 5	50,0	35,5	16,8	43,0	62,0	52,4
5 - 10	50,0	25,9	33,6	24,1	21,2	23,7
10 - 15	.	17,1	.	17,2	.	16,1
15 - 20	.	8,7	21,1	5,5	7,7	6,0
20 - 25	.	10,3	28,4	4,0	4,7	4,8
25 - 30	.	4,4	.	1,2	.	1,3
30 - 45	.	2,2	.	2,0	.	1,7
<b>TOTAL</b>	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée moy. par branc. (ans)	5,0	9,4	12,3	6,7	5,6	5,8

Les entreprises qui ont cessé leurs activités au cours des 12 derniers mois opèrent dans la branche "commerce" (81% des entreprises de cette branche ont cessé leurs activités). En effet, les activités/Entreprises de commerce de détail et d'exploitation de Bars/Restaurants naissent et disparaissent très vite à cause probablement de leur caractère souvent illégal qui les place en difficulté devant les services fiscaux.

**Tableau IX.5: Proportion des Entreprises non agricoles ayant cessé leurs activités au cours des 12 derniers mois par branche d'activités (en %).**

Branche act.	2	3	5	6	7	9	Ens.
Prop. entrep	.	6	.	81	.	13	100

**IV. LES REVENUS TIRES DES ENTREPRISES NON AGRICOLES**

La part du revenu procuré par les activités/Entreprises non agricoles au niveau des différents groupes Socio-Economiques se répartit de manière inégale : pour les ménages du GSE3, elle représente plus de la moitié de l'ensemble de leurs revenus tandis que pour les

**ENTREPRISES/ACTIVITES NON AGRICOLES**

autres groupes elle représente respectivement 36 % pour le GSE5, 19 % pour le GSE2 et 15 % pour le GSE1.

**Tableau IX.6: Revenu moyen des 3 principales Activités/Entreprises non agricoles par GSE (FCFA)**

GSE	Activités/Entreprises			Part dans budget %
	A	B	C	
GSE1	410.988	307.608	150.491	15
GSE2	454.600	298.984	48.212	19
GSE3	578.443	234.605	139.897	55
GSE5	393.337	196.064	128.215	36

# DEPENSES – REVENUS – AVOIRS DES MENAGES

## I. DEPENSES DES MENAGES

Les données collectées par l'EP relatives aux dépenses des ménages concernent les dépenses prioritaires effectuées par les ménages. L'objectif assigné à l'EP n'est pas d'obtenir une évaluation exhaustive des dépenses des ménages mais plutôt d'évaluer d'une manière globale, les principaux postes de dépenses. Les informations portent sur les dépenses récentes d'éducation, de santé, de logement et d'entretien de logement, d'habillement, de transport, de transferts privés (envoi de fonds) et des principales dépenses alimentaires (manioc, riz, banane, viande, poisson, huile, thé, café, boisson et repas extérieur). L'Enquête n'a pas pris en compte les dépenses pour l'acquisition de certains biens durables (meubles, véhicules...). Ces aspects seront introduits au cours des enquêtes futures.

L'EP révèle que la dépense annuelle moyenne des ménages se chiffre à 706.910 F.CFA, la dépense médiane<sup>(1)</sup> se situant à 467.800 F.CFA. Cette moyenne varie en fonction des GSE. Les ménages des GSE1 et GSE2 se distinguent par des niveaux de dépenses annuelles nettement au dessus de la moyenne (respectivement 1.141.540 F.CFA et 921.342 F.CFA). Les ménages des GSE3 et GSE5 enregistrent des dépenses annuelles moyennes qui se situent presque à la moitié de celles des deux premiers groupes: 533.287 F.CFA pour les ménages du GSE3 et 507.555 F.CFA pour ceux du GSE5.

Tableau X.1: Dépenses annuelles moyennes des ménages  
( en F.CFA )

GSE	Moyenne
GSE1	1.141.539,84
GSE2	921.341,91
GSE3	533.286,54
GSE5	507.555,45
Total	706.910,10

La proportion des ménages ayant un niveau de dépense annuelle en dessous de la moyenne est très élevée (70,5%). Ceci est dû surtout à la différence remarquable entre les dépenses des deux premiers groupes et celles des deux derniers qui contiennent plus de ménages que les deux premiers.

<sup>1</sup> La médiane est la valeur qui sépare la population en deux parties égales. Ici, 50% des ménages ont des dépenses annuelles inférieures à 467.800 FCFA, donc nettement en-dessous de la moyenne annuelle (706.910 FCFA). Cette inégalité est plus perçue pour la dépense moyenne par tête.

L'examen du niveau des dépenses moyennes par personne ( tableau X.2 ) paraît plus pertinent car il élimine l'effet "taille des ménages".

La dépense annuelle moyenne par tête se chiffre à 136079 FCFA (en moyenne 11000 FCFA par mois) et la dépense médiane par tête à 86410 FCFA.

Il convient de signaler ici que ce revenu mensuel se situe nettement en-dessous du SMIG ( salaire minimum garanti ) qui se chiffre en RCA à 13.500F CFA par mois.

**Tableau X.2: Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages ( en F.CFA )**

GSE	Moyenne
GSE1	153.345,60
GSE2	202.025,57
GSE3	125.065,49
GSE5	108.752,79
Ens.	136.078,51

Les dépenses par tête des GSE1 et GSE2 sont supérieures à la moyenne et s'élèvent respectivement à 153.346 et 202.026 F.CFA. Les GSE3 et GSE5 présentent par contre, des niveaux de dépenses par tête relativement faibles (respectivement 125.065 et 108.753 F.CFA).

La structure des dépenses des ménages de Bangui montre la prédominance des dépenses alimentaires (52,7% du budget total), suivies des dépenses de logement (21,4%). Les dépenses d'habillement (7,2%), de santé (5,4%), de transport (5,0%) et les "autres dépenses" (5%) ( boisson, repas extérieurs et loisirs), se situent pratiquement dans la même fourchette.

Les dépenses d'éducation et les dépenses en "envoi de fonds" se placent au bas de l'échelle avec respectivement 1,8% et 1,5%.

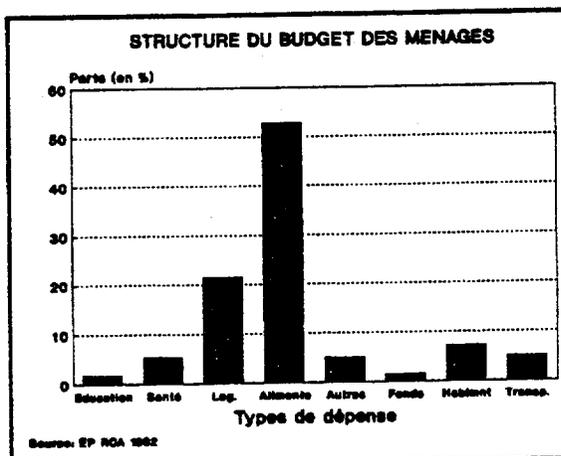
Tableau X.3: Structure des dépenses des ménages par GSE ( en %).

Type de dépenses	GSE				
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	Total
Education	2,6	1,6	1,3	2,2	1,8
Santé	5,6	5,7	4,8	5,9	5,4
Logement	22,2	19,5	20,6	23,1	21,4
Aliments	48,3	51,5	54,9	53,6	52,7
Envoi de fonds	2,2	1,9	1,3	1,1	1,5
Habillement	8,0	7,3	7,1	6,4	7,2
Transport	5,3	5,6	5,2	3,9	5,0
Autres	5,8	6,9	4,8	3,8	5,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

L'examen de la structure des dépenses des ménages par GSE fait apparaître des différences très peu sensibles. L'écart le plus important est enregistré entre le GSE1 (48,3%) et le GSE3 (54,9%) au niveau des dépenses alimentaires.

L'analyse des dépenses alimentaires par poste de dépenses montre que la plus grande partie des dépenses alimentaires des ménages vont à l'achat de la viande et/ou de la volaille (37,5% des dépenses) alors que les dépenses en achat de poisson ne représentent que 9,0% (voir tableau X.4).

Cependant, le manioc reste l'aliment le plus consommé. Il représente 20,6% des dépenses alimentaires par poste et arrive en seconde position après la viande. Les dépenses en pain/café/sucre sont aussi importantes et se situent à 17,5% des dépenses alimentaires des ménages.



**Tableau X.4: Part des différents postes de dépenses alimentaires par GSE (en%).**

Postes de dépenses					
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	Total
Riz/paddy	2,7	3,0	3,2	2,3	2,8
Manioc	20,3	19,5	20,6	21,4	20,6
Mil/sorgho /Maïs	1,0	1,2	1,0	1,3	1,1
Banane plantain	2,4	2,0	2,0	2,0	2,1
Viande/volaille	39,0	41,3	35,9	37,0	37,5
Poisson	11,3	9,4	8,6	7,2	9,0
Huile/gras	7,9	8,5	10,1	10,0	9,4
Thé/café/pain /sucre	15,4	15,1	18,6	18,8	17,5
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Il ressort de ce tableau que la part des dépenses effectuées par les ménages pour l'achat de viande/volaille est au-dessus de 36% pour tous les GSE. Il en est de même pour le manioc dont le pourcentage se situe autour de 20%.

## II. REVENUS DES MENAGES

Différentes catégories de revenus ont été saisies par l'EP. Il s'agit des revenus tirés:

- du salaire des membres du ménage;
- de l'activité agricole: vente des produits agricoles issus des cultures d'exportation et vivrières et d'autres cultures, vente de bétail et produits de bétail;
- de la pêche, chasse et bois;
- des entreprises non-agricoles et
- des autres sources de revenu (loyer, transferts reçus, emprunts contractés, recouvrement des prêts, aide monétaire, pension et autres ).

Il découle du tableau X.5 qu'à Bangui le revenu annuel moyen se situe à 1.055.881 F.CFA (environ \$ 4223,5 au taux de 250 fcfa ), le revenu médian étant de 642.000 F.CFA par an (\$ 2568). On relève par ailleurs de fortes disparités dans la répartition des revenus entre les GSE, notamment les GSE1 et GSE2 d'une part et les GSE3 et GSE5 d'autre part.

**DEPENSES - REVENUS - AVOIRS**

La tendance observée au niveau des dépenses par GSE est la même pour les revenus. Les GSE1 et GSE2 ont des revenus relativement élevés ( 1.569.208 fcfa et 1.383.653 fcfa ). Les deux autres GSE détiennent des revenus moyens qui se situent pratiquement à la moitié de ceux des deux premiers. Le pourcentage des ménages ayant un revenu en dessous de la moyenne est de 69,7%.

**Tableau X.5: Revenu annuel moyen des ménages par GSE ( en F.CFA )**

GSE	Moyenne
GSE1	1.569.207,80
GSE2	1.383.653,12
GSE3	870.545,55
GSE5	749.954,81
Total	1.055.880,70

Ramené à l'individu, le revenu moyen par tête est de 203.975 F.CFA et le revenu médian est de 124.667 F.CFA.

**Tableau X.6: Revenu moyen par tête des ménages ( en F.CFA )**

GSE	Moyenne
GSE1	203.998,26
GSE2	328.463,51
GSE3	199.822,77
GSE5	153.270,75
Total	203.975,29

L'examen de la structure des revenus des ménages( tableau X.7 ) montre une prédominance des revenus provenant des entreprises non agricoles (37,4% du revenu total); comme il fallait s'y attendre, le secteur informel ( essentiellement constitué des entreprises non agricoles ) demeure la principale source de revenu à Bangui. La seconde source la plus importante est le salaire de l'emploi principal des chefs des ménages et du (des) conjoint(s) (29,5% du revenu total) suivi des revenus tirés des "autres sources" qui contribuent pour leur part à 22,9% du revenu total. Cependant, les revenus salariaux des autres membres du ménage ainsi que ceux tirés de la vente des produits vivriers ne sont pas négligeables. Ils contribuent respectivement pour 5,7% et 2,4% au revenu total. Les revenus tirés de l'élevage/chasse/pêche, de l'occupation secondaire et des cultures d'exportation sont presque marginaux. Ils représentent respectivement 1,3%, 0,8% et 0,004% des revenus des ménages.

## DEPENSES - REVENUS - AVOIRS

Les ménages des GSE1 et GSE2 tirent l'essentiel de leur revenu de leur emploi principal (68,7% et 67,8% respectivement). Il s'agit notamment du revenu salarial. Les ménages du GSE3, quant à eux, ont pour principale source de revenu, les entreprises non-agricoles (54,9%), alors que les ménages du GSE5 obtiennent leur revenu des "autres sources" : transferts monétaires (bourse, pension de retraite,...), emprunt contracté, recouvrement de prêt, loyer perçu,... soit 51,9% du revenu total et des entreprises non-agricoles (35,7%).

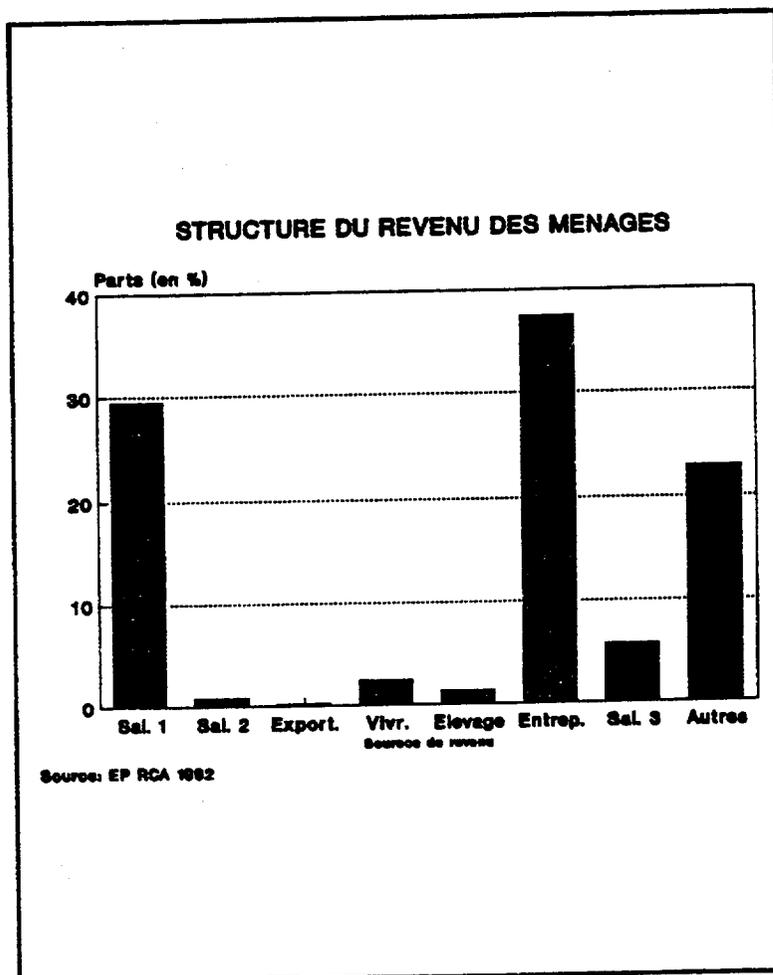


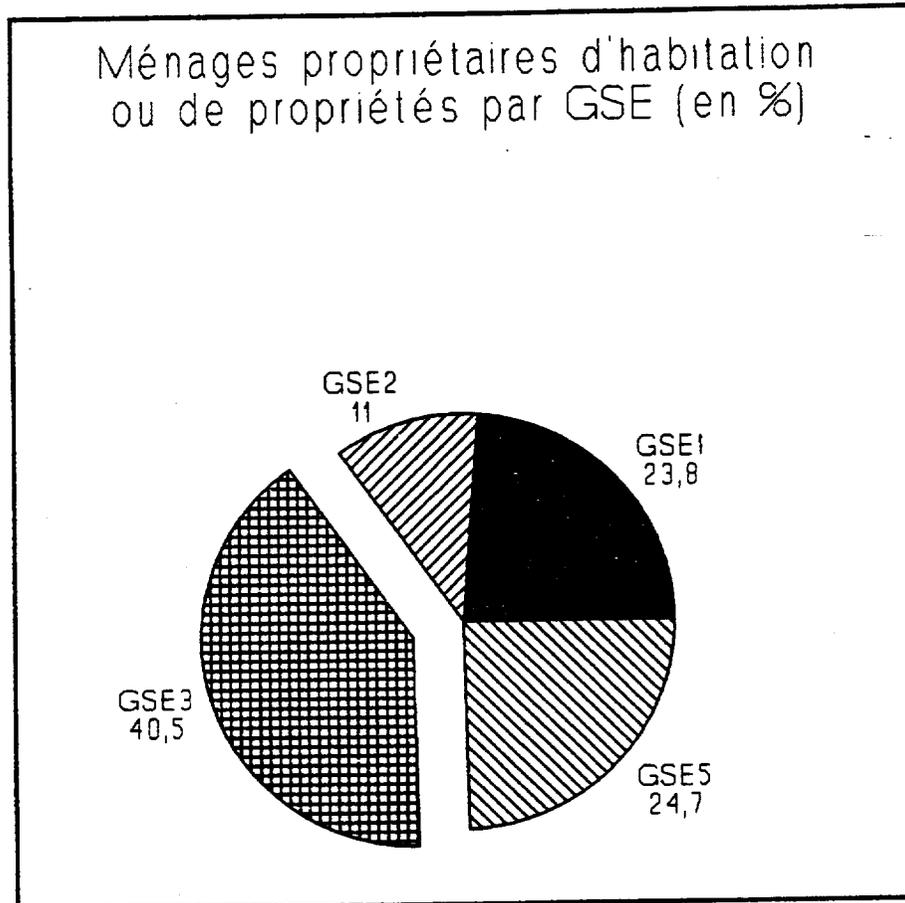
Tableau X.7: Structure du revenu des ménages par GSE (en %).

Sources de revenu	GSE				
	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	Total
Salaire CM/Conj occupation pple	68,7	67,8	14,4	1,5	29,5
Salaire CM/Conj occupation sec.	0,8	0,3	0,1	2,3	0,8
Culture export.	0,0	-	-	-	0,0
Cultures vivrières	1,0	0,8	4,1	1,7	2,4
Elevage/chasse /pêche/bois	0,4	0,2	2,6	0,5	1,3
Entreprises non agricoles	15,1	18,7	54,9	35,7	37,4
Salaire autres membres	4,3	2,8	6,7	6,4	5,7
Autres sources	9,7	9,4	17,2	51,9	22,9
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

### III. AVOIRS DES MENAGES

Les données collectées par l'EP portent sur certains actifs (propriétés ou habitations et terres), les principaux biens durables qui peuvent être des actifs productifs ou non ( biens d'équipements agricoles et autres biens d'équipement ).

Les ménages qui possèdent au moins une habitation ou propriété représentent 74,8% de l'ensemble des ménages de Bangui. La majorité des ménages (64,2%) ne possèdent qu'une seule habitation ou propriété, 28,8% en possèdent deux (2) et 6,9% en possèdent trois (3) (voir graphique ci-après).



Par rapport à la

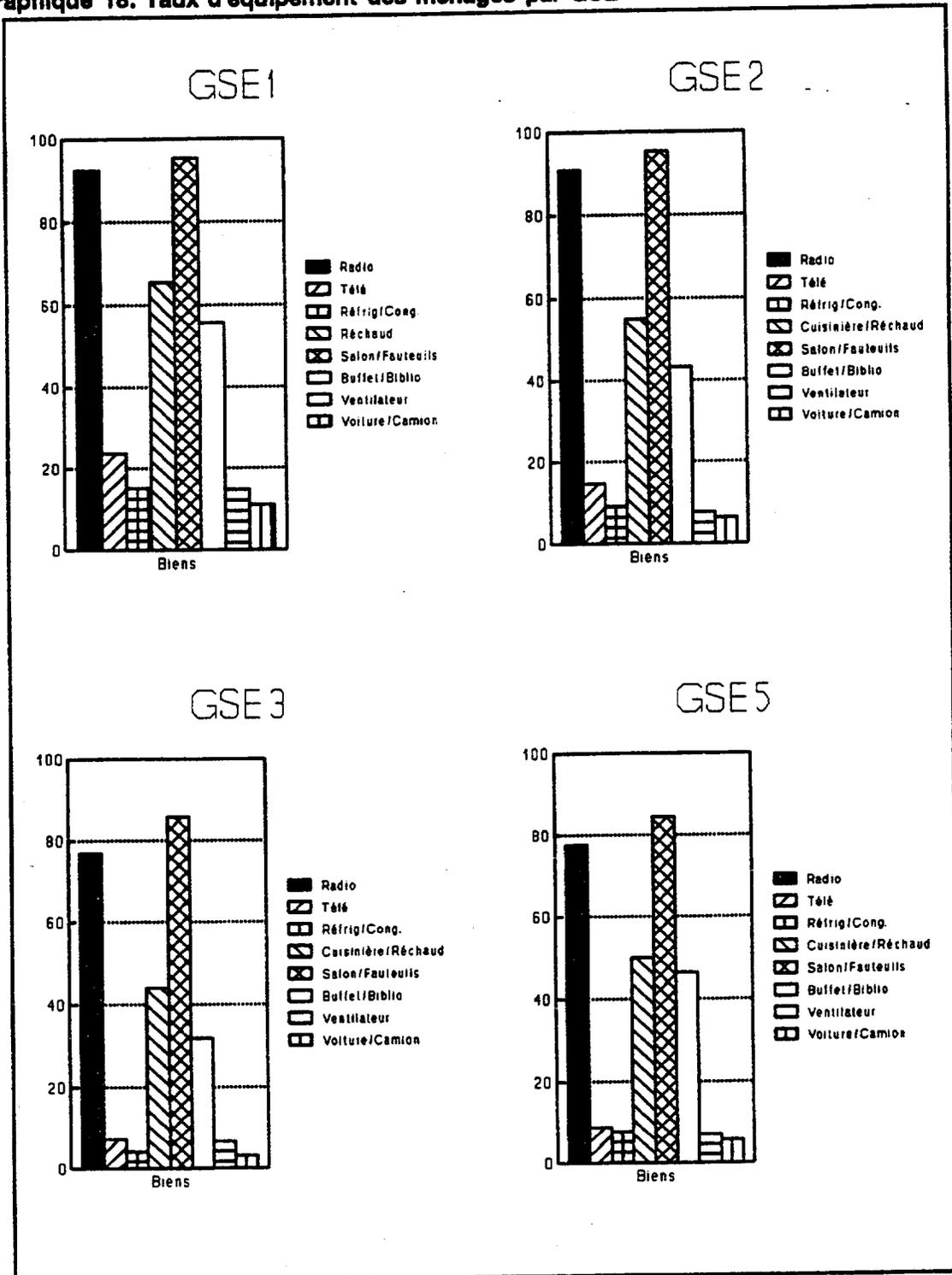
situation il y a 12 mois, une majorité des ménages (86,2%) n'a pas connu de variation dans le nombre de propriétés ou habitations possédées; 11,8% ont enregistré une augmentation contre 2,0% ayant enregistré une diminution.

La superficie des terres ou terrains possédés par les ménages n'a pas connu de variation au cours des 12 derniers mois pour la plupart d'entre eux ( 77,1% ). Les ménages qui ont acquis des terres supplémentaires représentent 19,6%. Seulement 3,3% des ménages ont déclaré une diminution de superficie.

Les données sur le taux d'équipement<sup>(2)</sup> ( voir Graphique 18 ci-dessus) des ménages montrent que celui-ci est très faible pour la plupart des biens considérés. Les biens les plus fréquemment détenus par les ménages sont: salon/fauteuil/chaise (88,6% des ménages), radio (83,1% des ménages), réchaud (51,4%) et armoire/buffet/bibliothèque (41,9%). Les ménages du GSE1 et du GSE2 sont les plus équipés de ces quatre biens. Par ailleurs, l'examen de la variation du nombre des biens possédés par les ménages montre que seuls les biens cités ci-dessus ont subi une sensible augmentation. Le pourcentage des ménages ayant connu une augmentation de leurs biens est supérieur à 5,0%. Cependant, la variation dans le sens de la diminution est très remarquable pour la plupart des biens, ce qui laisse penser à une dégradation de l'équipement des ménages.

<sup>2</sup> Le taux d'équipement des ménages pour un bien donné est le rapport entre l'effectif des ménages possédant ce bien et l'effectif total des ménages.

Graphique 18: Taux d'équipement des ménages par GSE



**Annexe A1 : MATRICE AGE/CLASSE FREQUENTEE AU PRIMAIRE**

**CLASSE FREQUENTEE**

Age	Prés	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
5	870	502	63					1435
6	1521	4808	408	87				6824
7		7157	3701	309				11167
8		4690	5845	2438	170	123		13269
9		1472	4545	3708	861	357	107	11049
10		742	3469	4287	3106	695	65	12365
11			1284	3583	3505	1469	621	10461
12			600	2739	3945	2785	854	10323
13			277	1446	3803	2531	2352	8685
14				586	1930	2518	2349	7383
15					1391	1332	2545	5268
16						999	1924	2923
17						378	2348	2726

**Annexe A2: Répartition de la population active selon  
l'occupation principale par GSE et par sexe ( en %).**

( Voir <sup>1</sup> pour code d'occupation )

O C C U P	G S E												TOTAL
	GSE1			GSE2			GSE3			GSE5			
	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	
1	22,6	10,8	19,0	7,2	4,3	6,5	1,9	1,3	1,7	2,8	6,9	4,0	6,8
2	3,3	2,4	3,1	2,3	1,4	2,1	0,3	0,5	0,4	0,3	0,6	0,4	1,2
3	10,3	9,5	10,1	6,7	4,3	6,1	0,3	1,0	0,6	.	0,4	0,4	3,4
4	6,2	38,1	15,9	6,5	62,4	20,3	17,7	52,3	31,0	11,0	53,9	24,8	25,1
5	14,4	2,5	10,8	22,8	1,6	17,5	20,4	5,6	14,6	6,2	3,2	5,2	12,4
6	2,3	16,4	6,6	2,4	9,7	4,2	18,6	30,0	23,0	1,4	17,7	6,6	14,1
7	12,4	2,3	9,3	28,7	1,5	22,0	20,0	0,9	12,6	7,7	0,5	5,4	11,6
8	8,3	1,1	6,1	2,1	.	1,6	0,4	.	0,3	1,4	.	0,9	1,9
9	20,1	16,7	19,1	21,3	14,8	19,7	20,1	8,4	15,5	67,4	16,8	52,5	23,3
10	.	.	.	.	.	.	0,3	.	0,3	.	.	.	0,1
Ens	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- 
- <sup>1</sup> 1: Professions scientifiques, techniques et libérales  
2: Directeurs, cadres administratifs supérieurs  
3: Personnels administratifs et travailleurs assimilés  
4: Personnel commercial et vendeurs  
5: Travailleurs spécialisés dans le service et manoeuvres  
6: Agriculteurs, éleveurs et forestiers  
7: Ouvriers, conducteurs et artisans  
8: Membres des forces armées  
9: Chômeurs  
10: Non déclarés

**Annexe A3: Répartition de la population active occupée selon le statut dans l'occupation principale par GSE et par sexe ( en % ).**  
 ( Voir <sup>2</sup> pour statut dans l'occupation )

S T A T	G S E												TOTAL
	GSE1			GSE2			GSE3			GSE5			
	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	
1	0,3	.	0,2	.	.	.	1,5	0,2	1,0	.	.	.	0,6
2	0,2	17,1	5,5	1,4	11,4	4,0	16,0	30,5	22,0	3,6	18,9	12,2	14,7
3	0,9	.	0,6	.	.	.	4,6	.	2,7	.	.	.	1,5
4	1,5	35,8	12,3	0,5	64,7	17,3	6,5	47,5	23,6	14,8	58,7	39,6	21,7
5	2,7	4,0	3,2	0,6	3,5	1,3	9,7	5,4	7,9	13,5	4,1	8,2	6,0
6	4,0	5,9	4,6	1,4	3,5	2,0	23,0	3,8	15,0	13,3	2,6	7,3	10,0
7	78,1	30,1	63,0	4,6	6,5	5,0	1,9	2,3	2,0	10,0	9,6	9,7	19,0
8	3,2	2,5	3,0	86,0	8,8	65,7	1,8	0,2	1,1	5,5	0,6	2,7	9,0
9	6,7	1,1	5,0	2,5	.	1,8	29,3	4,5	18,9	26,7	2,3	12,9	12,7
10	1,9	3,4	2,4	3,0	1,7	2,7	5,0	5,2	5,0	6,1	3,2	4,4	4,0
11	0,3	.	0,2	.	.	.	0,4	.	0,2	.	.	.	0,2
12	.	.	.	.	.	.	0,3	0,2	0,3	6,4	.	2,8	0,4
Ens	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- <sup>2</sup>
- 1: Employeur du secteur informel
  - 2: Indépendant agriculteur
  - 3: Indépendant éleveur/pêcheur/chasseur
  - 4: Indépendant, vendeur produits alimentaires
  - 5: Indépendant, vendeur produits non alimentaires
  - 6: Autre indépendant du secteur informel
  - 7: Salarié du secteur public et para-public
  - 8: Salarié du secteur privé formel
  - 9: Salarié du secteur privé informel
  - 10: Aide familial
  - 11: Apprenti
  - 12: Autres

**Annexe A4: Répartition de l'emploi principal des membres du ménage  
selon la branche d'activité par GSE et par sexe ( en %).**

( Voir <sup>3</sup> pour branche d'activité )

B R A N C H E	G S E												TOTAL
	GSE1			GSE2			GSE3			GSE5			
	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	Mas.	Fem.	Tot.	
1	3,2	19,6	8,4	2,1	11,4	4,5	23,3	32,7	27,3	4,5	21,2	14,0	18,4
2	0,3	.	0,2	0,6	.	0,5	0,8	.	0,5	.	.	.	0,3
3	1,9	0,8	1,6	22,0	1,7	17,1	8,2	3,1	6,1	7,2	1,4	3,9	5,9
4	0,2	.	0,2	3,4	.	2,6	0,2	.	0,1	.	.	.	0,4
5	0,5	.	0,3	4,6	.	3,4	1,3	.	0,7	.	.	.	0,9
6	9,3	45,8	20,7	19,3	73,3	33,4	26,8	55,8	38,9	41,4	64,6	54,5	35,3
7	1,9	.	1,3	9,8	.	7,2	5,8	.	3,4	9,4	.	4,1	3,3
8	1,7	1,3	1,6	11,0	1,9	8,6	0,2	.	0,1	.	.	.	1,4
9	80,8	32,5	65,6	26,4	11,7	22,5	32,9	8,4	22,6	36,3	12,8	23,0	33,8
10	.	.	.	.	.	.	0,4	.	0,2	.	.	.	0,1
Ens	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- <sup>3</sup>
- 1: Agriculture, chasse, pêche et élevage
  - 2: Industries extractives
  - 3: Industries manufacturières et Artisanat
  - 4: Electricité, Gaz et Eau
  - 5: Bâtiments et Travaux publics
  - 6: Commerce de gros et détail
  - 7: Transport, Entrepôts et Communications
  - 8: Banques, Assurances et Services aux Entreprises
  - 9: Services à la Collectivité, Services sociaux et domestiques
  - 10: Activités mal désignées.

**Annexe A5: Répartition des Chefs de ménage selon l'occupation Principale et par GSE (en %)**

Occ. Princ.	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOT
1	34,4	11,5	1,6	1,4	10,0
2	5,1	3,4	0,8	.	1,9
3	18,6	9,3	0,2	.	5,3
4	1,0	6,7	35,2	.	16,0
5	17,3	32,3	17,9	0,6	15,2
6	0,7	1,1	26,4	.	11,5
7	10,7	35,8	17,9	0,9	14,3
8	12,1				2,7
10				36,2	8,6
11				60,9	14,5
TOT	100	100	100	100	100

**Annexe A6: Répartition des Chefs de ménage selon la Branche d'activité Principale et par GSE (en %)**

Branche d'activ	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOT
1	0,8	.	26,2	.	14,7
2	0,4	0,8	0,9	.	0,7
3	1,1	24,0	7,3	22,9	8,0
4	0,3	4,1	0,2	.	0,8
5	0,6	4,7	0,6	.	1,2
6	0,6	19,6	37,1	.	23,6
7	0,9	10,7	4,0	.	4,1
8	2,2	13,7	.	.	2,6
9	93,3	22,4	23,7	77,1	44,4
TOT	100	100	100	100	100

**Annexe A7: Répartition des Chefs de ménage selon le Statut dans l'occupation Principale et par GSE (en %)**

Statut	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOT
1	.	.	1.9	.	1.0
2	.	.	23.8	.	13.2
3	.	.	2.1	.	1.2
4	.	.	22.5	.	12.5
5	.	.	8.3	.	4.6
6	.	.	19.8	.	11.0
7	100	.	.	.	29.3
8	.	100	.	.	14.4
9	.	.	21.6	.	12.0
10	.	.	.	32.2	0.2
12	.	.	.	67.8	0.6
TOT	100	100	100	100	100

**Annexe A8: Répartition des Chefs de ménage selon le Statut dans l'occupation secondaire et par GSE (en %)**

Statut	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOT
1	2.9	8.0	2.0	1.3	2.5
2	39.6	22.6	17.8	16.8	22.7
3	6.4	.	4.1	1.3	3.4
4	1.6	.	26.0	29.4	19.6
5	7.1	.	10.4	12.9	9.6
6	31.2	56.9	32.8	24.0	31.5
7	.	.	.	2.0	0.6
8	2.7	3.9	1.9	1.2	2.0
9	5.5	4.0	1.6	8.1	4.8
12	3.0	4.5	3.4	3.0	3.3
TOT	100	100	100	100	100

**Annexe A9: Répartition des Chefs de ménage selon la Branche d'activité secondaire et par GSE (en %)**

Branche d'activ	GSE1	GSE2	GSE3	GSE5	TOT
1	47.8	22.6	21.9	19.5	26.9
3	4.1	12.5	10.5	5.0	7.4
5	.	.	2.4	1.1	1.2
6	14.0	22.6	39.1	49.9	35.8
7	3.0	.	1.8	2.7	2.2
9	31.1	42.3	24.4	21.8	26.5
TOT	100	100	100	100	100

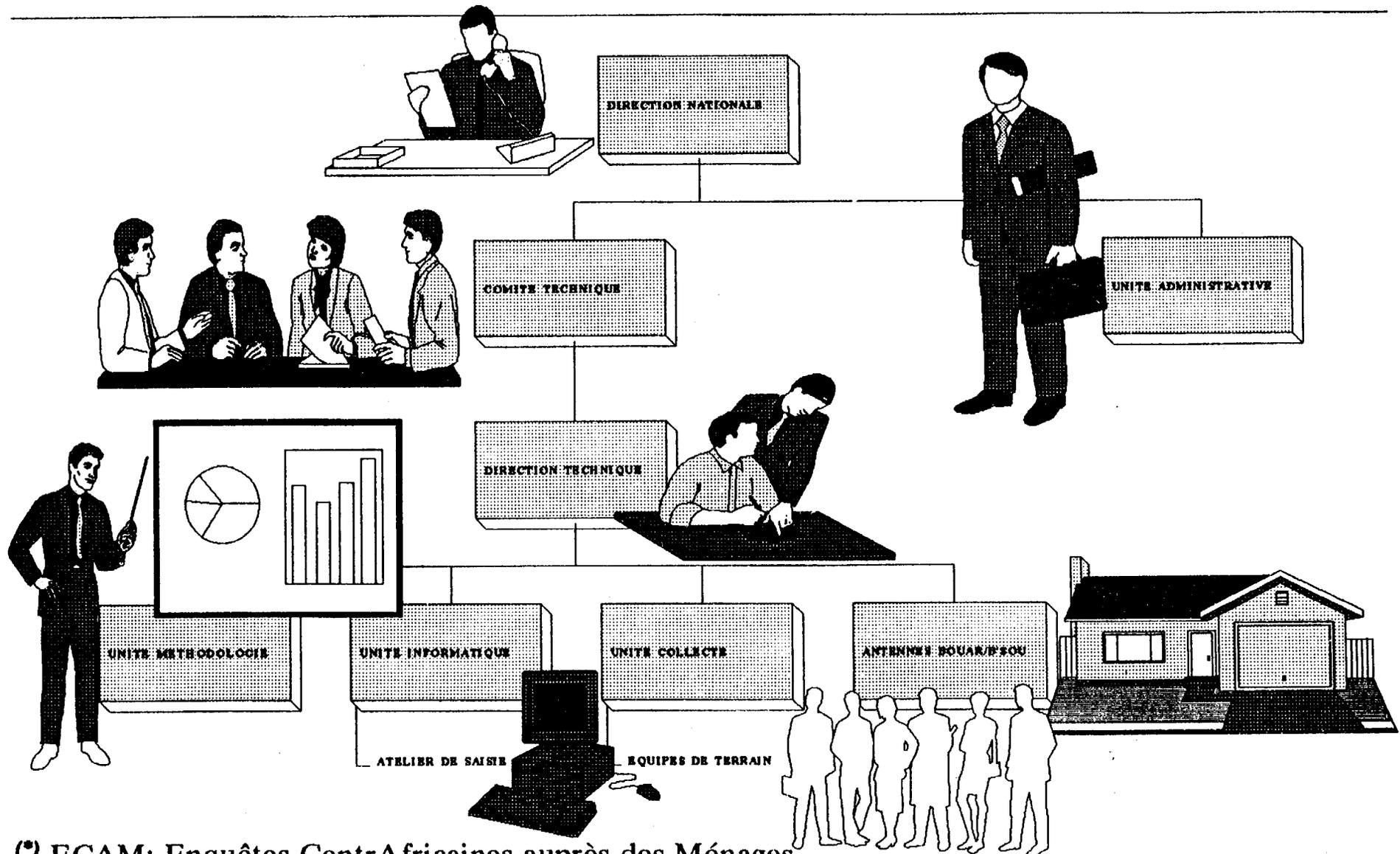
Annexe A10: Proportion des ménages agricoles dont les superficies ont connu des changements par raison ayant entraîné le changement et par sens de variation

Raison de changement	C U L T U R E S													
	Café		Manioc		Arachide		Maïs		Sésame		Courges		Autres	
	Evolution des superficies		Evolution des superficies		Evolution des superficies		Evolution des superficies		Evolution des superficies		Evolution des superficies		Evolution des superficies	
	Augmen	Diminu												
Dispo nibil Crédit					2,57									11,24
Opportunité Commer ciale			6,92		2,57		6,40				23,33		8,23	
Disponibi lité Main d'oeuv	100		47,88	21,12	49,52	34,05	65,53	16,67			53,34		44,00	7,86
Modifica tion de Prix				10,66		4,25		5,55					9,00	10,11
Autres			45,20	68,20	45,34	61,70	28,07	77,78		100	23,33		38,80	70,79
Total	100		100	100	100	100	100	100		100	100		100	100
% par rappor à l'ensemble des ménages pratiquant culture *	54		39,5	19,5	35,4	21,2	31,2	19,1		30,7	52,7		31,6	16,6

Source : EP 1992

\* ces pourcentages sont calculés à partir d'un autre tableau qui ne figure pas ici.

# ORGANIGRAMME DE L'ECAM<sup>(\*)</sup>



(\*) ECAM: Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages

## LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AUX TRAVAUX D'ENQUETE A BANGUI

### Equipe d'encadrement:

SOKONY Didier  
NGBANZA Jeannot  
NDALLOT Faustin  
DOKOSSI Marie Laure  
KOUWKWA Samuel  
MBAYNOUDJIM Perkyss  
OUALEGUE Moussa  
WAZOGBIA Gisèle  
GOULA Raymond  
KPANOU Charles  
MBOZANGUET Michel  
POUNZI Dominique

### Contrôleurs:

DOPAMAS Magloire  
KOLI Alexandre  
KOPPA Jean Privat  
LAKOUE TENE Joseph  
NALIBERT Parfait  
POUEMA Bruno  
TABAM Jacques  
VOGOUNKOKO Antime  
YANGUERE Franck  
YANIBADA Clarisse  
BATILA Jado

### Enquêteurs:

KOIZO Sophie  
SERVICE Joceline  
GUEREDENGUI Gustave  
KELEMBO Faustin  
LOGOMO Bernard  
NZENGUE Placide  
GBONGOLO Sylvain  
KAHENA Jérôme  
DOUMANA Bruno  
KOVOUNGBO Christian  
BALO Nicolas  
VOUNGA Jean Dominique  
WANDE Rock  
KPAKATA Francis  
KETTE Diudonné Eustache  
WAKILI Lucien  
KEZZA Guy  
OUABIRO Joseph  
LENGANDJI Raphaël  
BAGORO André Vassy  
GUINO Pierre  
KANGA Ludovic  
SEREFIO Aristide  
SARAIVA Mageot  
BOUL Binga  
SINGBATIRANI Jacob  
YAPENDE Jacob  
BADIWI Tibert  
BOKOULA Philippe  
ENDJIDEBA David  
KOSSE Joël  
GREKOYAMBA Roger  
YABO Baine  
GOUNEBANA Firmin  
WOCODE Robert  
ANZIKARA Philippe  
KOEKOUÉ Ghislain  
DEMBA Vincent  
DIMANCHE Louis  
NGANAMODEI Hubert  
FIOBOY Paul  
AROUNA Omer  
KARAWA Armand

PANY Luc  
KOYAMBA Abdéramane  
ZENGBA Mada Daniel  
DEMORROW NGAKOUTOU Pascal  
GONDA BATTI  
MBOMATE Vermond  
MBOTE Barthélemy  
BERET René  
SANGO Corneille

**Consultation Nationale:**

NALIMBI Mada  
MBREMAIDOU Christophe  
YESSE Aimé  
BIDA KETTE  
MBOLI FATRAN Léopold  
GBAZA Samuel  
NDAMOBISSI Robert  
GUIAPIU David  
NGUEMBI Emmanuel  
WIDEHAMBONA